

Zeitschrift: Zeitschrift für schweizerische Kirchengeschichte = Revue d'histoire ecclésiastique suisse

Herausgeber: Vereinigung für Schweizerische Kirchengeschichte

Band: 81 (1987)

Artikel: En marge du schisme vieux-catholique : le dialogue de l'abbé Charles Raemy avec Hyacinthe Loyson et ses remous dans le diocèse de Lausanne (1873-1877)

Autor: Vevey, Isabelle de

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-130184>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ISABELLE DE VEVEY

EN MARGE DU SCHISME VIEUX-CATHOLIQUE:
LE DIALOGUE DE L'ABBÉ CHARLES RAEMY
AVEC HYACINTHE LOYSON
ET SES REMOUS DANS LE DIOCÈSE DE LAUSANNE
(1873–1877)

En quête d'un sujet de mémoire¹ qui puisse satisfaire à la fois notre préférence pour l'histoire des mentalités et notre engouement pour l'histoire religieuse, notre curiosité a été éveillée à la lecture de quelques pages consacrées à un prêtre du clergé fribourgeois, l'abbé Charles Raemy². En effet, Pierre Bugnard, dans sa thèse sur le «machiavélisme de village... La Gruyère face à la république chrétienne de Fribourg (1881–1913)» et Francis

¹ Présenté en juin 1986 au professeur Roland Ruffieux, professeur d'histoire moderne et contemporaine aux Universités de Fribourg et Lausanne, notre mémoire de licence a été consacré à «Charles Raemy (1830–1922) un catholique libéral en marge du clergé fribourgeois» (438 pages). L'épisode que nous allons relater constitue le septième chapitre de cette biographie.

² Charles de Raemy de Bertigny: nous avons laissé tomber la particule *car*, ainsi que l'écrit Ch. Raemy: «Nobilitas sola est atque unica virtus».

Cette famille est originaire de Zofingue en Argovie où elle acquiert le droit de bourgeoisie au début du XV^e siècle. Par son installation à Fribourg à la fin du même siècle, elle conservera la foi catholique. Dès le début du XVII^e siècle, les Raemy ont exercé une influence notoire dans l'Etat de Fribourg. La famille atteignit l'apogée de sa splendeur en 1792 et 1830 sous son aïeul le chancelier et lieutenant d'avoyer Simon-Tobie, grand-père de Charles. Antoine, père de Charles, fut un publiciste et plus encore un physiocrate distingué. La famille Raemy de Bertigny est éteinte du côté des mâles. Elle est une famille patricienne non noble, portant la particule nobiliaire en vertu du décret du Grand Conseil du 17 juin 1782.

Sur la famille de Charles Raemy, cf. chap. I de notre mémoire, p. 1 à 15.

Python dans son mémoire de licence sur « Le clergé et le pouvoir politique à Fribourg (1856–1881) » évoquent tous deux cette personnalité hors du commun.

Pierre Bugnard esquisse à grands traits le portrait d'un ecclésiastique réfractaire à l'orthodoxie prônée par les promoteurs de la « démocratie gouvernée ». Charles Raemy lui apparaît comme un frondeur, un de ces rares francs-tireurs qui ose collaborer avec les journaux de l'opposition et réclame l'avènement d'une démocratie pluraliste qui tienne compte des droits populaires. Il y est présenté aussi comme celui qui abhorre les excès de l'ultramontanisme et dénonce les pratiques du cléricalisme³.

Francis Python accorde encore davantage d'attention à cette « personnalité mystérieuse et attachante », dont – remarque-t-il – les positions tranchaient avec la mentalité dominante du clergé fribourgeois. Et F. Python de préciser encore : nul dans le clergé d'alors n'aura été si loin dans le libéralisme tout en essayant de le concilier avec la foi et l'obéissance envers le magistère romain. En effet, l'originalité et la modernité de l'abbé Raemy résident dans le fait qu'il entend ne rien sacrifier sur le terrain des dogmes, tout en se déclarant partisan du catholicisme libéral français⁴ ; il souhaite en effet, et il plaidera cette cause tout au long de sa vie : que l'Eglise fasse toutes les concessions possibles dans l'ordre politique et temporel⁵. Il rêve déjà de ce que l'on appellera plus tard un « aggiornamento » de l'Eglise.

A défendre un tel point de vue, l'abbé Raemy s'attira les foudres de ses coreligionnaires, s'aliénant irrémédiablement les tenants du néo-ultramontanisme⁶. Sa profonde originalité fit de

³ Pierre Bugnard, *Le machiavélisme de village. La Gruyère face à la république chrétienne de Fribourg (1881–1913)* (Thèse). Sur Ch. Raemy, p. 140 à 142.

⁴ D'après la définition étroite et traditionnelle proposée par le Dictionnaire de Théologie, le catholicisme libéral est « la tendance qui poursuit, la tactique qui cherche et la théorie qui voit, depuis 1830, le progrès à l'extérieur de l'Eglise, le maintien ou le rétablissement de son action sur les sociétés, et partant sur les âmes, dans une acceptation actuelle, aussi complète que le permet l'orthodoxie, des principes connus sous le nom des libertés modernes, et dont la Révolution a pénétré les sociétés et les âmes. » Sur le catholicisme libéral français, cf. chap. 4 de notre mémoire, notamment p. 129 à 133 et notes s'y référant.

⁵ Francis Python, *Le clergé et le pouvoir politique à Fribourg (1856–1881)*. Sur Ch. Raemy, p. 175 à 178.

⁶ Le néo-ultramontanisme est un ensemble de tendances que wilfrid Ward et dom Butler à sa suite ont appelé ainsi, pour le distinguer du sain ultramontanisme. (Cf.

lui un incompris, un marginal cloué au pilori d'une Eglise peu encline à saisir le bien-fondé de ses revendications.

Une telle personnalité méritait d'être connue davantage, d'où notre mémoire de licence.

L'itinéraire tourmenté de l'abbé Raemy dans la filière ecclésiastique

Dans le registre des prêtres du diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg, la vie de l'abbé Raemy tient en quelques lignes :

Né en 1830, ordonné prêtre à Annecy en 1856, vicaire de Neuchâtel de 1856 à 1857, vicaire de Saint-Nicolas de 1857 à 1858, chanoine de Notre-Dame de 1858 à 1861, capucin sous le nom de P. Etienne de 1861 à 1870, réinséré dans le clergé séculier en 1870, vicaire de Neuchâtel de 1870 à 1873, curé de Nuvilly-Aumont de 1873 à 1874, recteur de Bourguillon de 1874 à 1900, aumônier de l'Hôpital des Bourgeois de 1900 à 1922⁷.

Derrière la formulation abrupte et lapidaire de ce curriculum vitae apparaît une vie de prêtre dont la trajectoire ressemble à une ligne brisée, ponctuée par de nombreuses ruptures. En effet, est-il fréquent chez les prêtres de cette époque d'appartenir tour à tour au clergé séculier, puis régulier et à nouveau séculier ? Certes non ; un itinéraire si discontinu est loin d'être courant ; il appelle des explications. Mais il n'y a pas que le passage d'un clergé à l'autre qui soit étrange. Le cheminement même de Charles Raemy au sein du clergé séculier soulève plus d'une question. Désireux de gravir les échelons de la filière ecclésiastique⁸, il quitte sa fonction de vicaire de Saint-Nicolas où il était promu à un bel avenir, pour pratiquer une pastorale tranquille et indépendante en l'église de Notre-Dame⁹. Presque une décennie

R. Aubert, Le Pontificat de Pie IX, p. 301). F. Python le définit ainsi : c'est la transposition opérée des données surnaturelles sur le plan de la politique la plus concrète. Ses moyens privilégiés : la presse, la mobilisation des masses (Cf. F. Python : mémoire de licence, p. 160).

⁷ En 1917, il résigne ses fonctions d'aumônier, mais continue à vivre à l'hôpital des Bourgeois, où il meurt.

⁸ A ce sujet, cf. chap. 2, p. 64–65 et chap. 6, p. 183–184.

⁹ Cf. chap. 2, p. 65 à 68.

dans la vie religieuse, et le voilà réinséré dans le clergé diocésain ; sa trajectoire y connaît, en quelques années, un glissement vers la mise à l'écart, vers la marginalisation ; rappelons, à cet égard, que l'opinion publique « n'était point favorable, dans le canton de Fribourg, aux ex-religieux »¹⁰. Mais la marginalisation qu'il connaît traduit aussi le sort qui était réservé aux objecteurs de l'ultramontanisme forcené de l'époque¹¹.

Au détour des premiers chapitres qui forment cette biographie, on voit apparaître tour à tour les deux faces de cette personnalité : d'un côté, un homme à l'équilibre psychologique fragile, un écorché vif, en proie à l'instabilité, à l'inconstance ; de l'autre, un homme d'idéal, l'homme du catholicisme libéral, rétif à tout autoritarisme, fût-il d'Eglise.

La biographie que nous avons retracée s'attache de manière approfondie aux 48 premières années de l'abbé Raemy, de 1830 à 1878. Cette longue période est remplie par ses préoccupations de caractère religieux ; sa vie, son évolution, ses choix : tout porte cette empreinte-là. L'année 1878 marque un tournant dans cette existence. Charles Raemy doit mettre un terme à ses relations avec le fameux Père Loyson, l'ex-carme déchaussé. Dès lors, il met sa plume au service d'autres causes, car il n'ose plus aborder de front les questions « de ecclesia » ; en même temps, sa position ecclésiastique connaît une stabilisation.

I. LES MÉANDRES DE LA CORRESPONDANCE RAE MY-LOYSON (juillet 1873 à novembre 1877)

A. D'un correspondant à l'autre : une manière d'être commune

De juillet 1873 à novembre 1877, l'abbé Raemy entretient avec le P. Loyson une correspondance¹² cordiale, marquée par les préoccupations religieuses concernant la réforme de l'Eglise catholique romaine.

¹⁰ AEvF (Archives de l'Evêché de la ville de Fribourg) Fonds Marilley, dossier Ch. Raemy. Mgr Marilley à Ch. Raemy, le 17 juin 1870.

¹¹ A cet égard, ch. chap. 6, p. 213 à 215, pages qui relatent les déboires subis par l'abbé Raemy lors de sa candidature pour la stalle vacante de Saint-Nicolas.

¹² Nous n'avons pas l'original des lettres de l'abbé Raemy, mais des copies qu'il en fit, dans le premier volume de son Journal intime (il s'agit de Généalogie, autobiographie,

Parce qu'il étouffe sous le joug des idées néo-ultramontaines et qu'il entend secouer ce joug insupportable, Charles Raemy voit dans le Père Loysen l'échappatoire intellectuelle souhaitée pour partager, en homme ulcéré, ses réflexions sur l'état de l'Eglise. Sa préoccupation majeure : voir se réconcilier l'Eglise qu'il aime, avec son temps dont il n'entend pas se couper est aussi celle de l'ex-prédicateur de Notre-Dame. Loysen n'avait-il pas été le porte-parole des catholiques libéraux français, l'ami privilégié de Montalembert?¹³ Les deux prêtres ont donc en commun la souffrance de voir l'Eglise prendre systématiquement le contre-pied des progrès de leur siècle.

Dans le sillage du curé Ed. Stoecklin dont il avait été le vicaire¹⁴, l'abbé Raemy rêve de ramener l'Eglise à sa pureté et à sa simplicité primitives¹⁵; ce projet trouve en Loysen un terrain privilégié pour mûrir et s'extérioriser. Mais il y eut entre les deux prêtres bien davantage qu'une communion d'idées : leur caractère, leur sensibilité les rapprochèrent bien plus encore.

correspondance et articles 1830 à 1893, Bibliothèque cantonale (FR) universitaire, cabinet des manuscrits, Fonds Raemy.

Nous ne possédons aucune lettre du P. Loysen ; sans aucun doute, Ch. Raemy jugea prudent de les détruire. Cependant, l'écho qu'il leur rend dans ses propres lettres, permet de reconstituer, partiellement du moins, la trame de leurs échanges.

¹³ On sait quelle fut l'amertume de Montalembert lorsque Loysen rompit avec l'Eglise catholique romaine. « En trahissant vos amis – lui avait-il écrit – vous avez surtout trahi la cause des catholiques libéraux que nous vous avions confiée... » (cité par A. Houtin, Le Père Hyacinthe dans l'Eglise romaine 1827–1869, T. I, p. 346–347). L'estime de Montalembert pour Loysen était telle, qu'il songeait à faire de lui son « légataire moral et intellectuel ». Cf. A. Latreille, Les dernières années de Montalembert, in : Revue d'histoire de l'Eglise de France, T. LIV, n° 152, p. 313.

¹⁴ Raemy fut le vicaire d'Ed. Stoecklin d'octobre 1856 à décembre 1857. A cet égard, voir chap. 2, p. 49 à 57.

¹⁵ C'est ainsi que Ch. Raemy confie, le 9 janvier 1874, à M^{me} Pauline Perdu : « Un des désirs les plus vifs du curé E. Stoecklin eût été de ramener l'Eglise à sa pureté et à sa simplicité primitives. Une ambition semblable me consume. La préoccupation de M. Stoecklin est devenue depuis longtemps la préoccupation constante de ma vie et le principal but de mes travaux. » (Cf. Généalogie..., op. cit., p. 192–193).

1. *Le Père Loyson (1827-1912)*¹⁶

a) *Sa personnalité*

Entré au séminaire de Saint-Sulpice à Paris en octobre 1845, ordonné prêtre en 1851, Charles Loyson quitte en 1857 la compagnie des Prêtres de Saint-Sulpice et tente, cinq mois durant, en 1858, un noviciat chez les dominicains ; c'est là qu'il reçoit le prénom de Hyacinthe. En 1859, il entre au Carmel et y prononce, un an plus tard, ses premiers vœux. Tout en manifestant sa volonté de stabilité, il reste inquiet. Il note, le 20 février 1863, qu'il est décidé à rester au Carmel, à moins qu'un « arbitre » ne lui conseille « une chose relativement plus parfaite »¹⁷. Malgré ses succès de prédicateur, il n'est pas satisfait ; le 5 décembre 1863, il écrit :

« C'est un corps sans âme que notre pauvre Carmel. »¹⁸

Le 2 février 1867, une « lumière » lui vient :

« Si un jour il est reconnu meilleur que je quitte le Carmel, je le quitterai sans hésitation et sans crainte devant Dieu et devant les hommes. Je vivrai la vie du religieux dans le monde. »¹⁹

Plusieurs fois dénoncé pour ses idées trop libérales, il se défend vivement et proteste de son attachement et de sa fidélité sans faille à l'Eglise et au pape²⁰. Pourtant, l'inquiétude demeure, toujours renaissante. Très hésitant, il se laisse néanmoins

¹⁶ Sur le P. Loyson, voir : Raoul Dederen, Un réformateur catholique au XIX^e siècle. Eugène Michaud 1839-1917. Sur Loyson, p. 137 à 166. – Albert Houtin, Le Père Hyacinthe Loyson, 3 vol. : I Dans l'Eglise romaine (1827-1869); II Le Réformateur catholique (1869-1893); III Prêtre solitaire (1893-1912). – Lucienne Portier, Le dossier Hyacinthe Loyson (1827-1912). Contribution à l'histoire de l'Eglise de France et à l'histoire des religions. – Léon Séché, Les derniers jansénistes et leur rôle dans l'histoire de France depuis la ruine de Port-Royal jusqu'à nos jours, T. I et III. – Albert Houtin et P.L. Couchoud, Le P. Loyson, du sacerdoce au mariage. – Gaston Riou, « Le Père Yacinthe et le libéralisme ». In : Foi et Vie, 1910.

¹⁷ ¹⁸, ¹⁹ Portier, op. cit., p. 10.10 et 13.

²⁰ Cette déclaration date du 7 novembre 1866, citée par Portier, op. cit., p. 13.

Déjà, à la fin du Carême 1864 prêché à Périgueux, il fallut apaiser ses auditeurs qui le trouvaient trop libéral : il entendait, précisait-il, unir le respect de la liberté au respect de l'autorité, et le dévouement à l'Eglise à l'accueil des aspirations légitimes du siècle (Cf. Portier, op. cit., p. 11).

Loyson prêche l'Avent de 1868 (le dernier) à Notre-Dame sur le « pharisaïsme ». Il fait scandale en avivant les tensions préconciliaires entre catholiques libéraux et ultramontains ; il doit se justifier à Rome, en mai 1869. Le 20 mai de cette année, il écrit : « Le Pape m'a béni avec beaucoup d'affection. C'est la montagne qui accouche d'une souris. » (Cf. Portier, op. cit., p. 42-43).

convaincre par Mgr Darboy et assure les prédications de l’Avent 1868 ; ce sera le dernier. A la fin, il note :

« 27 décembre 1868. Je sens que je porte dans mon cœur, non seulement l’avenir de l’Eglise mais son présent, et que nul ne peut m’arracher à l’Eglise pas même le pape. »²¹

L’année précédente, il avait conclu ses prédications de l’Avent en rappelant, avec passion, son attachement à l’Eglise romaine, et en exaltant l’état de moine²². Or, cette même année 1867 avait été marquée par une rencontre qui allait donner une autre orientation à sa vie : la rencontre et, par la suite, l’influence de plus en plus forte et décisive d’une jeune femme américaine et protestante²³. Cette rencontre amena le prédicateur, après moult tergiversations et contradictions, à des éclats et à des ruptures, avec l’Ordre des carmes d’abord (20.9.1869), puis, après beaucoup d’hésitations, d’avancées et de reculs, avec l’Eglise romaine²⁴ ; les décisions prises lors du concile le révoltèrent irrémédiablement contre elle. Enfin, son évolution sentimentale aboutissait à un mariage avec Emilie Meriman (septembre 1872)²⁵, « l’ange envoyé par Jésus-Christ pour m’élever au-dessus de cette vallée étroite. »²⁶

^{21, 22} Portier, op. cit., p. 14 et 15.

²³ Cette jeune femme vint l’interroger le 17 et le 26 juin 1867, à titre de journaliste. Il s’agit de Madame Meriman, de son nom de jeune fille Emilie, Jane Butterfield ; née en 1833, elle avait épousé, à 18 ans, le capitaine Edwin R. Meriman dont elle était veuve ; de ce ménage peu uni étaient nés deux enfants : Ralph (le 21 février 1854) et Mary (le 31 mai 1859) ; la fillette était morte à l’âge de 5 ans.

²⁴ Sur les « tergiversations, éclats et ruptures » auxquels il est fait allusion et qui mettent en évidence l’instabilité de l’homme, cf. chap. 4, p. 137 et 138, et surtout la note 51 du chap. 6, p. 348.

²⁵ C’est le 24 mars que Loyson confie à son Journal intime : « C’est maintenant et maintenant seulement que j’arrive à la solution de la grande crise de ma foi qui a éclaté à Rome, il y a un an... Emilie est l’ange envoyé par Jésus-Christ pour m’élever au-dessus de cette vallée étroite... » Portier, op. cit., p. 39).

Le 3 juin 1869, nouvelle confidence à son Journal : « Hier, pour la première fois une idée s'est présentée à moi et m'a occupé avec calme et douceur : ne point rompre avec l'Eglise romaine, ne point m'exposer à devenir une pierre de scandale... mais m'éclipser brusquement... et m'en aller inconnu avec elle... demeurant dans la virginité et dans l'amour de l'âme. » (Ibid., p. 53).

Le 19 novembre 1869, Loyson écrit : « Le doute de l'idiosyncrasie me dévore, la solitude du cœur me consume ». Le 30, il avoue : « A un tel état moral continual pendant long-temps, la folie répondrait infailliblement. » (Ibid.).

Le 25 juillet 1870, Loyson écrit à E. Meriman : « la terrible crise est enfin terminée, je serai votre époux. » (Ibid., p. 56).

²⁶ Portier, op. cit., p. 39.

Peu après ce mariage, commence une vie de pérégrinations, d'essais de fondations d'églises, suscitées par Emilie, toujours imaginative, débordante de projets, avide de mouvement. C'est pour l'ancien carme une succession d'échecs qui le déchirent²⁷. Un immense besoin de recueillement devant ses difficultés le pousse à la Grande Chartreuse, le 25 juillet 1874, après sa démission de curé dans l'Eglise nationale de Genève :

«... venu ici parce que j'étais malade de corps et d'âme (d'âme je le suis presque toujours, depuis que je me connais)...»

Il écrit encore, déchiré :

« Mon cœur a un besoin immense, profond, dévorant d'appartenir à l'Eglise visible de l'unité et de l'autorité ; et cependant, à aucun prix, je ne peux l'accepter telle qu'elle est aujourd'hui... »²⁸

Cette attitude inspira ces mots à son coreligionnaire, Eugène Michaud :

« Loysen, c'est un captif qui aime sa prison, et qui voudrait simplement y être libre. »²⁹

En ébauchant le portrait psychologique du P. Hyacinthe Loysen, nous n'avons nullement prétendu assimiler l'abbé Raemy à cette personnalité. Les différences sont claires : l'abbé Raemy n'a ni l'entregent de Loysen, ni son envergure. Sa prédication n'a jamais suscité d'émotion, il lui manque pour cela le charisme du carme déchaussé. Tout imbu qu'il soit parfois de sa personnalité, Raemy croit un peu moins à sa haute destinée terrestre, et c'est bien à Loysen que l'on doit ces lignes, datées d'octobre 1869 :

« Il y a des instants où l'humanité entière dépend des actes d'un seul homme. Je suis peut-être dans un de ces moments solennels. »³⁰

Autre différence majeure, la fidélité de Ch. Raemy à son Eglise, malgré son statut de marginal insatisfait et critique. Nature

²⁷ Voir pages suivantes et aussi Portier, op. cit., p. 30 à 23 et p. 26 à 28.

²⁸ Ibid., p. 21.

²⁹ Dederen, op. cit., p. 143.

³⁰ Cette confidence est extraite du Journal de Loysen, en date du 22 octobre 1869. (Citée par Portier, op. cit., p. 16).

Dans le même esprit, Loysen écrit le 12 janvier 1872 : « Emilie et moi avons à résoudre l'un et l'autre devant Dieu la question la plus soiennelle de notre vie et l'une des plus graves du siècle. »

Le 31 janvier de la même année, il confie à Mgr Passavalli qui bénira son mariage, en septembre : « Je ne crois pas m'abuser en disant que cet amour à la fois si obscur et si grand est un de ceux qui préparent le Millénium, la régénération de l'humanité et le règne de Dieu sur la terre. » (Propos cités par Portier, op. cit., p. 16).

inconstante, l'abbé Raemy ne connaît guère les prises de position sans retour, contrairement à Loyson, au sujet duquel Léon Séché écrit :

« Hésitant, mais inflexible quand il a pris une décision, Loyson a toujours fait ainsi. »³¹

Par-delà les différences constatées entre les deux hommes, on ne saurait nier l'existence d'un dénominateur commun qui n'est autre qu'une sensibilité, une « manière de sentir » commune ; l'exposé du curriculum agité du P. Loyson révèle plus d'une similitude avec celui de l'abbé Raemy. « L'osmose caractérielle » qui unit les deux prêtres explique leur affection réciproque ; une psychologie en bien des points semblable leur servit de terrain d'enracinement. On devine, en outre, comment l'éloquence du célèbre prédicateur, la confiance qu'il lui accorda, surent toucher l'amour-propre d'un abbé en mal de valorisation, en manque de compréhension.

Le portrait psychologique que Gaston Riou brosse de l'ex-carme déchaussé, laisse entrevoir aussi quelques similitudes avec le recteur de Bourguillon :

« Loyson est un impulsif d'une extrême violence de sensation, il a par là-même d'autant plus besoin d'être encadré.

» Nature de feu, prompt à l'espoir, prompt à l'accablement, nature à la fois enfantine et sublime, il est aussi véritablement poète et tribun qu'il est véritablement prêtre...

» Ni un indépendant quand même, ni un obéissant à tout prix, ce dualisme était le fond même de sa vie ; sa tentation secrète, au contraire, serait d'être en même temps l'un et l'autre, sans option. Un tel homme ne saurait être créateur. »³²

Commentant son activité de réformateur, G. Riou ajoute :

« Il n'a pas plus trouvé l'Eglise à son image qu'il n'a pu la fonder. En dépit des foules qui se pressaient au pied de sa chaire, il eut des auditeurs, non des fidèles. »³³

³¹ Séché, op. cit., T. III, p. 94.

³² Eugène Michaud dira, de même : « sa méthode [celle de Loyson], toute empreinte de sentiment, manque de sens pratique et souffre de contradictions. » (propos rapportés par Dederen, op. cit., p. 143).

³³ Riou, article cité, 1910.

*b) Les tribulations du P. Hyacinthe à Genève
(mars 1873 à novembre 1877)*

Les années que Loysen passa à Genève sont particulièrement importantes, puisque le contexte genevois inspira la correspondance qu'il envoya à l'abbé Raemy. Il devenait donc utile de suivre l'orateur pendant son séjour à Genève, pour établir, plus loin, les corrélations qui s'imposent entre les vicissitudes traversées par l'Eglise «loysenienne» et la position de Charles Raemy à son égard. C'est évidemment une version raccourcie que nous allons rapporter des tribulations du P. Hyacinthe à Genève.

A la fin novembre 1872, J.B. Maréchal, député au Grand Conseil, demanda au P. Loysen de donner une conférence à Genève. Le P. Hyacinthe répondit favorablement à l'appel de l'Association des catholiques libéraux, et, du 18 mars au 17 juin 1873, il prononça des conférences à la salle de la Réformation devant des auditoires immenses; «Genève put croire qu'elle possédait un nouveau réformateur.»³⁴

Le vote par le Grand Conseil de la loi organique (ou loi d'application), le 27 août 1873, allait, pour quelque temps, changer le cours de sa vie. Pour se voir nommé curé d'une paroisse, la loi n'instituait qu'une condition: «être ordonné prêtre dans l'Eglise catholique», ce qui excluait les laïques, mais non les schismatiques³⁵. C'est ainsi que Loysen devint, en octobre 1873, curé de «l'Eglise nationale de Genève», église qui, pour reprendre les propos de F. Ruchon,

«fut une machine de guerre contre Rome, avant même d'être une véritable église»³⁶.

Malgré l'opposition de Mgr Mermillod qui avait interdit le culte, il prêta serment, non sans réticence, à la loi organique du 27 août 1873. Nonobstant les difficultés rencontrées, et notamment celle de constituer un clergé digne de ce nom³⁷, le réformateur, de son propre aveu, conserva ses illusions jusqu'à l'établissement du Conseil supérieur³⁸, soit jusqu'au début de mai 1874³⁹. C'est ainsi

³⁴ Houtin, op. cit., T. II, p. 146.

³⁵ William Martin, *La situation du catholicisme à Genève, 1815–1907*, p. 270.

³⁶ François Ruchon, *Histoire politique de Genève 1813–1907*, T. II, p. 289.

³⁷ A ce sujet, cf. Ruchon, op. cit., p. 289. Martin, op. cit., p. 276.

³⁸ Le conseil supérieur (analogue au consistoire de l'Eglise protestante) était composé de 25 laïques. Cinq ecclésiastiques en faisaient aussi partie: MM. Marchal, Pacherot,

que le 7 juin 1874, Loyson n'hésita pas à donner, dans la salle de la Réformation, un discours sur « la vraie et la fausse réforme catholique à Genève », harangue dans laquelle il réclama « l'autonomie absolue de l'Eglise »⁴⁰. Il précisait encore, qu'en l'absence d'un évêque, c'est lui qui exerceurait l'autorité religieuse, sinon il s'en irait.

Les idées de l'ex-carme furent violemment attaquées par M. Quilly, curé libéral de Chêne-Bourg, qui lui reprochait d'avoir rompu avec le catholicisme libéral et d'avoir trahi les principes fondamentaux d'une vraie réforme catholique⁴¹. Sachant combien la personnalité du P. Hyacinthe était indispensable au prestige du mouvement libéral, le Conseil supérieur suspendit le virulent curé de Chêne-Bourg; le 14 juillet, le Conseil d'Etat approuva cette mesure. Dès lors, le Père Loyson s'abstint d'assister aux séances du Conseil supérieur. Cette polémique ne fut pas favorable à l'Eglise nouvelle qui, dès ses premiers pas, montrait son peu de cohésion.

Le 4 août 1874, Loyson donnait au Conseil d'Etat genevois sa démission de curé de l'Eglise nationale de Genève. Il se retirait dégoûté :

« Parmi les prêtres qui m'entourent, je n'en ai pas un seul sur lequel je puisse m'appuyer, auquel je puisse me confier, pas un seul qui soit selon mon cœur. »⁴²

Dans sa lettre au Gouvernement, il déclarait se retirer parce qu'il était convaincu

« ... que l'esprit qui prévaut dans l'œuvre catholique-libérale de Genève, n'est ni libéral en politique, ni catholique en religion. »⁴³

Sa démission fit sensation. N'était-il pas, ainsi que le relève P. Stadler dans son ouvrage sur le Kulturkampf en Suisse,

Pellissier, Quily et Loyson. Ce conseil avait été élu le 10 mai 1873 par 2003 suffrages sur 6139 électeurs catholiques inscrits.

³⁹ Hyacinthe Loyson, L'Eglise catholique en Suisse (discours tenu en 1875, à Paris), p. 61.

⁴⁰ Peter Stadler, Der Kulturkampf in der Schweiz, p. 439.

⁴¹ Ibid., p. 439–440.

Au sujet de cette dispute, cf. aussi: Louis Jeantet (Mgr), Histoire de la persécution religieuse à Genève. Essai d'un schisme par l'Etat, p. 279.

⁴² Houtin, op. cit., T. II, p. 173.

⁴³ Ibid., p. 176. Houtin rapporte, à la page 177 de l'op. cit., ces propos de Loyson à A. Daguet, datés du 15 août 1874: « Je suis séparé de tout ce que l'impartiale histoire enregistrera un jour comme la honte de la Suisse et du vieux-catholicisme, si la Suisse et le vieux-catholicisme ne se hâtent de sortir de ces errements déplorables. »

« neben Herzog die einzige wirklich repräsentative Figur des jungen Christ-katholizismus in der Schweiz » ?⁴⁴

Après s'être séparé de l'Eglise d'Etat de Genève, Loysen se rapprocha des protestants orthodoxes. Il établit un « culte public libre » qui dura de 1874 à 1876. En 1878, il quitta Genève pour aller s'établir définitivement avec les siens, à Neuilly-sur-Seine où il inaugura alors, rue d'Arras, son Eglise « catholique-gallicane »⁴⁵. Pendant près de quinze ans, il poursuivit son action qu'il sentait pourtant vouée à l'échec. En 1893, il écrivait :

« Comme penseur et comme homme d'action, je suis vaincu. Les causes auxquelles je m'étais voué ont eu le dessous... Je reste seul avec Dieu. »⁴⁶

Mais revenons en juillet 1873, date à laquelle s'établit une correspondance régulière entre Raemy et Loysen.

B. Face à la réforme prônée par Hyacinthe Loysen

L'attitude de l'abbé Raemy envers la réforme prônée par Loysen n'est pas tout d'une pièce, il s'en faut de beaucoup. En fait, cette réforme l'intrigue autant qu'elle l'attire. Le P. Loysen ne veut-il pas promouvoir une réforme qui soit *chrétienne* (dans le sens du christianisme positif et révélé), *catholique* (dans le sens du catholicisme traditionnel et historique, moins l'absolutisme romain), et *libérale* (par l'abstention de toute attitude agressive à l'égard des catholiques ultramontains) ?⁴⁷. Programme intéressant et qui plus est tentant, pour un abbé marginal dont la préoccupation constante, le but principal de toute recherche, est de ramener l'Eglise à sa pureté et à sa simplicité primitives⁴⁸. Pourtant l'abbé Raemy opte pour la réserve, adoptant envers la réforme « loysoniennne » une attitude pour le moins complexe, faite d'approbation prudente et de critiques peu amènes ; son

⁴⁴ Stadler, op. cit., p. 440.

⁴⁵ Eglise reconnue officiellement en France par un décret de 1883; cette Eglise voulait continuer l'Eglise d'avant le concile. Cf. Portier, op. cit., p. 23.

⁴⁶ Ibid., p. 27. L. Portier rapporte encore (page 28) cette confidence de Loysen à A. Houtin : « En essayant une réforme catholique, avec un programme sincère, mais incomplet, et dans des circonstances impossibles, j'ai montré ce qu'on ne pouvait pas faire. »

⁴⁷ Loysen, op. cit., p. 53.

⁴⁸ Cf. plus haut, note 15.

attitude connaît un mouvement oscillatoire dicté par les aléas de la réforme en question. Il y a vraiment lieu de parler de «méandres» pour évoquer sa correspondance avec l'ex-carme déchausé, ainsi que nous allons le voir.

1. *Un oui, mais...*

De juillet (date des premiers échanges épistolaires avec Loyson) à décembre 1873, Charles Raemy voit peu à peu s'estomper ses préventions à l'égard d'une réforme qui le fascine toujours plus. En juillet 1873, alors que pluviotent les dénonciations, il déclare à son correspondant, avec une condescendance dictée par la prudence :

« Nos relations seront à peu près dans le genre de celles de Bossuet avec Leibniz ou de saint François de Sales avec Théodore de Bèze... nous conserverons des relations personnelles, mais uniquement sur le terrain de la charité. »⁴⁹

Un mois plus tard, il précise, avec des accents vibrants de crainte :

« ... Jamais, jamais avec la grâce de Dieu, je n'irai grossir vos rangs, tant que les vieux-catholiques ne seront pas rentrés dans le giron de la vraie orthodoxie. »⁵⁰

La lettre que Charles Raemy adresse au P. Loyson le 6 décembre de la même année révèle une nette évolution de sa position envers la réforme tentée par le curé de l'Eglise nationale de Genève : c'est l'expectative, certes, mais non démunie de confiance :

« Quant à votre réforme, je ne puis ni l'approuver, ni la condamner tout à fait, encore moins m'y rallier ostensiblement. Je me borne à l'étudier consciencieusement ; je suspens mon jugement jusqu'à ce que l'arbre ait porté ses fruits. J'applique au vieux-catholicisme ces paroles de Gamaliel : si cette œuvre (réforme) vient des hommes, elle se dissoudra d'elle-même, si elle vient de Dieu, aucune force humaine ne pourra la détruire. »⁵¹

Le fait que l'abbé Raemy, après août 1873, ne proclame plus haut et fort son attachement indéfectible à l'Eglise de son baptême, peut simplement signifier que, les choses une fois mises au point, l'abbé estimait n'avoir plus à les répéter. Cela peut aussi signifier

⁴⁹ Raemy, Généalogie..., op. cit., p. 121. Copie d'une lettre de C. Raemy à Loyson, le 31 juillet 1873.

⁵⁰ Ibid., p. 126. Lettre datée du 12 août 1873.

⁵¹ Ibid., p. 141–142. Les paroles de Gamaliel: Act. 6,38–39.

qu'à un moment donné (on le déterminera plus loin), il croit à ce point à la réforme lancée par Loysen qu'il met en veilleuse toute déclaration inconditionnelle de fidélité à l'Eglise catholique romaine. L' enchantement passé, il proposera au P. Loysen de renouer avec l'Eglise catholique romaine, voie détournée pour rappeler sa fidélité sans faille à l'Eglise. Mais n'anticipons pas.

Après avoir confié, en décembre 1873, qu'il adoptait une position d'expectative, Ch. Raemy va plus loin et s'écarte de son attitude première, toute timorée ; ainsi, de mars à juillet 1874 (nous ne possédons aucune lettre pour janvier et février de cette année-là), il exprime ses espérances croissantes envers la réforme « loyseniennne ». En mars 1874, il traduit son attirance « platonique » en ces termes :

«... des raisons personnelles majeures ne me permettent pas encore d'adhérer ostensiblement au vieux-catholicisme. »⁵²

L'attirance se fait compromission lorsque, à la même époque, il évoque l'enseignement religieux inculqué à ses paroissiens de Nuvilly :

«Je me garderais bien d'arborer devant eux l'étandard vieux-catholique, mais à défaut du mot, ils ont la chose. »⁵³

A la même date, il confie à Loysen qu'il s'est beaucoup occupé de la réforme catholique, et qu'il a condensé ses pensées à ce sujet dans un petit travail qu'il va lui soumettre. Il s'agit, sans aucun doute, de l'ébauche de ses « Considérations sur la décadence du catholicisme »⁵⁴.

Ces faits, et notamment les deux premiers rapportés, prouvent que Ch. Raemy a foi dans « l'entreprise loyseniennne ». Le troisième fait montre, quand bien même on ignore tout du petit travail en question, combien Loysen a su convaincre l'abbé Raemy de la nécessité de réformes à promouvoir dans l'Eglise catholique. L'espoir qu'il place dans le religieux égaré est tel qu'il table sur lui pour

«travailler à la réconciliation entre l'Eglise et l'Etat... et faire tomber le mur de séparation qui divise les ultramontains d'avec les libéraux. »⁵⁵

⁵² Ibid., p. 147. Lettre datée du 2 mars 1874.

⁵³ Ibid., p. 148.

⁵⁴ Ibid., p. 146. Lettre datée du 2 mars 1874. On ignore tout du «petit travail» en question.

⁵⁵ En effet, le 15 mars 1874, Ch. Raemy écrit à Loysen : «Je vous souhaite un heureux voyage et beaucoup de succès à Olten. Mes vœux le plus ardents et mes faibles prières

En mai 1874, dans sa lettre sur son installation à Bourguillon (*Journal intime*), il confie ce que l'on peut considérer comme l'aveu le plus favorable, l'approbation la plus tangible concernant la réforme de Loysen :

« Si la réforme de Loysen est à mes yeux l'Eglise de l'avenir, elle ne constitue cependant pas encore pour moi l'Eglise du présent. J'attends les événements qui ne tarderont pas à se produire, et qui justifieront – on peut déjà le prévoir – l'entreprise vraiment hardie des catholiques libéraux. Pour le moment, je me tiens sur la réserve. »⁵⁶

L'avenir allait démentir ses optimistes prévisions. Dès mai 1874, Loysen, on s'en souvient, eut maille à partir avec le Conseil supérieur, pion stratégique sur l'échiquier du Kulturkampf genevois. L'abbé Raemy s'avère mauvais prophète, lors même que Loysen, déçu, confie :

« mes illusions ont duré jusqu'à l'affirmation de la fausse démocratie religieuse, jusqu'à l'installation du conseil supérieur de l'église d'état. »⁵⁷

Pas encore conscient de l'échec imminent qui allait sanctionner l'entreprise de Loysen à la cure de l'Eglise nationale de Genève, le recteur de Bourguillon entretient, en juillet 84 encore, quelque espérance illusoire. C'est ainsi que, soutenant la démarche de son beau-frère P. Mario, qui a suivi Loysen dans ses pérégrinations apostoliques à la Chaux-de-Fonds, il a ce commentaire qui en dit long sur sa pensée :

« Mon beau-frère s'est par là compromis vis-à-vis des ultramontains... Si la prudence nous oblige parfois à dissimuler notre drapeau, il est aussi des circonstances où nous devons foulter aux pieds le respect humain. »⁵⁸

Lorsque le P. Hyacinthe donnera sa démission de curé de l'Eglise nationale de Genève, l'abbé Raemy va connaître les affres d'une douloureuse perplexité ; dès lors, sans rien ôter de son attachement à la personne de l'ancien carme, il va donner à ses lettres une autre orientation, dictée par ses nouvelles attentes envers le curé démissionnaire.

vous accompagneront. Puissiez-vous prendre des résolutions conformes au véritable esprit du christianisme et travailler ainsi à la réconciliation entre l'Eglise et l'Etat. Puissiez-vous surtout réconcilier les catholiques entre eux. » (*Généalogie...*, op. cit., p. 150.)

⁵⁶ Confidence datée du 19 mai 1874 (in : *Généalogie...*, p. 157).

⁵⁷ Loysen, op. cit., p. 61. Certes, ce constat du P. Hyacinthe est mentionné dans un discours prononcé en 1875, donc un an après les événements cités. Cependant, compte-tenu des difficultés au milieu desquelles se débattait Loysen, on peut admettre que ce constat amer aurait pu être écrit, en d'autres termes peut-être, à l'époque que nous considérons.

⁵⁸ Ch. Raemy à Loysen, le 4 août 1874 (*Généalogie...*, p. 162.).

2. Et si Loyson regagnait le bercail ?

Assimilant la réforme de Loyson au mouvement vieux-catholique – lors même que l'ex-carme ne cesse de proclamer, et jusque dans sa lettre de démission, qu'il reste attaché à l'Eglise catholique, dans laquelle il a été baptisé, dont il désire la réforme, non le bouleversement⁵⁹ – Raemy lui exprime ses doutes sur la réforme qu'il essaie de promouvoir. Après les démêlés de son ami avec le curé Quily de Chêne-Bourg, l'abbé se pose une terrible interrogation :

« Je me demande si et pour combien de temps vous pourrez maintenir votre autorité sur tant d'éléments hétérogènes qui se réclament du titre de vieux-catholiques. De même que vous vous êtes séparé de Rome, d'autres se croiront en droit de se séparer de vous. Il manque ainsi à votre réforme une base positive, un principe d'unité et d'autorité. Je n'en continue pas moins à prendre en toute occasion votre défense... »⁶⁰

Charles Raemy suit avec une extrême attention les péripéties qui aboutissent à la démission de Loyson. Ne lui écrit-il pas, le 14 août 1874 ? :

« Nuit et jour, j'ai l'esprit occupé de vous... »⁶¹

Et la décision de l'ancien carme le plonge dans une douloureuse perplexité⁶². L'amer constat de Loyson, selon lequel

« le soi-disant christianisme libéral n'est qu'une forme hypocrite ou inconsciente de l'incrédulité »⁶³,

suscite en Raemy un nouvel espoir ; il n'envisage rien moins que le retour du curé démissionnaire dans le giron de l'Eglise romaine⁶⁴. Se voulant persuasif, il explique à Loyson, non sans quelque naïveté⁶⁵, que son retour dans « l'Eglise-mère » n'exigerait ni

⁵⁹ Houtin, op. cit., T. II, p. 176. Cf. aussi Loyson, op. cit., p. 56.

⁶⁰ Ch. Raemy à Loyson, le 4 août 1874 (Généalogie..., p. 163).

⁶¹, ⁶² Ch. Raemy à Loyson, le 14 août 1874 (Ibid., p. 167).

⁶³ Loyson, op. cit., p. 75.

⁶⁴ Ch. Raemy à Loyson, le 14 août 1874 (Généalogie..., p. 167). Ch. Raemy écrit : « vous avez appris... qu'il n'y a qu'un pas du Capitole à la Roche tarpéienne... J'ai été pour mon compte heureux que vous avez séparé votre cause de celles des libres-penseurs. Ayant reconnu par cet essai votre impuissance à fonder une nouvelle religion, ne rentrerez-vous pas dans le giron de l'Eglise catholique romaine... »

⁶⁵ En effet, l'Eglise catholique était alors, moins que jamais, disposée à réhabiliter le mariage des prêtres. Pour s'en convaincre, qu'on relise ces lignes, rapportées par Mgr L. Jeantet, archevêque de Lyon (elles sont datées de juin 1874) : « en rentrant dans le monde par le mariage, M. Loyson a accompli, au regard de l'Eglise catholique, la révolte la plus caractérisée, l'apostasie la plus irrévocabile, bien plus coupable que toutes les hérésies dogmatiques. Il le sent bien lui-même puisqu'à ceux qui le soupçonnaient d'être allé à

l'adoption des «erreurs» ultramontaines, ni le désaveu de sa réforme, ni même la rupture de son mariage⁶⁶. Cette proposition soudaine et peu sensée choqua Loysen qui l'interpréta comme une inconséquence⁶⁷; comment Raemy pouvait-il l'exhorter à renouer avec Rome, après avoir stigmatisé les «erreurs» de l'ultramontanisme? La justification de Raemy tenait en deux points.

D'abord, il faisait remarquer qu'il faut soigneusement distinguer entre l'autorité elle-même et les abus de l'autorité, autrement dit, entre le pouvoir divinement institué du pape et les excès d'autorité dont il pouvait être capable, en tant qu'homme. En prêchant la réconciliation avec Rome, Raemy ne démentait nullement l'intérêt qu'il avait avoué pour la réforme «loysonienne»; il entendait, au contraire, lui donner de plus grandes chances de réussite. C'est dans cette perspective qu'il faut situer le conseil qu'il donnait à Loysen de recourir, une fois son retour réalisé dans le giron de l'Eglise catholique romaine,

«à une opposition constitutionnelle, à savoir les articles de journaux pour éclairer l'opinion publique, et la voie du pétitionnement pour faire connaître à Rome les sentiments et les vrais besoins du peuple chrétien.»

Un espoir précis inspirait ces paroles à l'esprit peu pratique et peu rationnel du recteur de Bourguillon: obtenir la suppression du célibat obligatoire et la réhabilitation, par voie de conséquence, du mariage de son ami⁶⁸.

Mais là n'est pas l'unique espoir que Raemy place dans la réforme de Loysen. Il en espère d'autres fruits, et rien moins que le retour de l'Eglise à sa simplicité et à sa pureté primitives. Ce faisant, il continue à tabler sur le rôle important que peut jouer Loysen dans la réforme que lui-même souhaite pour l'Eglise. A ce stade-là de leur correspondance, la pierre d'achoppement entre

Rome pour se réconcilier avec le Pape, il a pu se contenter de répondre qu'il se réconcilierait à deux conditions: c'est que le Pape renonçât à son infallibilité personnelle et qu'il voulût bien bénir le berceau de son enfant, de l'enfant d'un mariage que l'Eglise ne peut reconnaître...» (Jeantet [Mgr], op. cit., p. 249–250).

⁶⁶ Ch. Raemy à Loysen, le 28 août 1874 (Généalogie..., p. 169).

⁶⁷ C'est ce qui ressort des commentaires suivants de Ch. Raemy à Loysen, le 28 août 1874: « Vous avez été profondément... humilié de mes doutes. Vous ne concevez pas qu'après avoir stigmatisé les erreurs de l'ultramontanisme, je vous conseille aujourd'hui de vous réconcilier avec Rome. Je n'ai point eu l'intention de vous humilier, ni de vous faire entendre des vérités trop dures... » (Généalogie..., p. 168).

⁶⁸ Ch. Raemy à Loysen, le 28 août 1874 (Ibid. p. 169–170).

les deux hommes tient principalement à la nécessité, aux yeux de Raemy, du retour de Loysen dans le giron de l'Eglise catholique romaine. La situation à Genève de son correspondant pouvait lui faire concevoir une telle espérance. C'est qu'en quittant sa cure de Genève, Loysen prouvait qu'il se distançait autant du radicalisme religieux que du radicalisme politique. Son objectif ne changeait pas :

« La réforme de l'Eglise catholique dans sa conservation, sa conservation par sa réforme. »⁶⁹

Pour atteindre cet objectif, le mieux n'était-il pas, ainsi qu'il se l'avoue à cette époque,

« d'accepter les décrets du concile, parce qu'ils sont universellement acceptés par l'Eglise catholique romaine et qu'on ne peut, à l'heure présente, les rejeter sans se séparer d'elle au moins quant à la communion extérieure et visible » ?⁷⁰

Loysen n'en continua pas moins son ministère personnel, confiant à son Journal des lamentations sans fin sur la crise religieuse, en même temps qu'une protestation indignée contre la politique genevoise⁷¹. Sans doute, Raemy décela-t-il le malaise de son ami, d'où ses tentatives pour l'orienter vers une réconciliation avec Rome.

Le 9 octobre 1874, faisant le point sur leurs échanges, Raemy déclare :

« J'ai été heureux de constater qu'il y a entre nous, à peu près sur tous les points, entente cordiale et complète. Je suis d'accord avec vous sur les principales réformes qu'il serait à propos d'introduire dans l'Eglise ; et vous reconnaîtrez avec moi que la réforme, pour être efficace et durable, doit émaner... de l'autorité ecclésiastique. »⁷²

C'est dans cette optique qu'il prie le religieux insoumis de préférer une prudente inaction à une activité désordonnée et malsaine⁷³.

⁶⁹ Loysen, op. cit., p. 67.

⁷⁰ Houtin, op. cit., T. II, p. 187.

⁷¹ Ibid., p. 192.

⁷² Ch. Raemy à Loysen, 9 octobre 1874 (Généalogie..., p. 180). Ce point de vue (« être dans l'Eglise pour la réformer ») était celui des catholiques libéraux liés à l'ex-carme. C'est ainsi, à titre d'exemple, que la marquise Forbin d'Oppède écrivit à Loysen : « Pour réformer l'Eglise, pour y exercer une action efficace, pour apporter sa pierre à l'édifice de l'avenir, pour opérer en un mot le bien que vous avez en vue, il faut être dans l'église... » (in : Palanque, J. R., Une catholique libérale du XIX^e siècle. La marquise de Forbin d'Oppède, d'après sa correspondance inédite, p. 14).

⁷³ Ch. Raemy à Loysen, 9 octobre 1874 (Généalogie..., p. 180).

A la fin décembre de cette même année, Charles Raemy a une entrevue avec Loysen, il en revient enchanté, plus optimiste que jamais ; l'éloquence de l'ex-prédicateur de Notre-Dame l'a vivement touché :

« La conférence de mardi soir et la matinée de mercredi passée en causerie intime avec vous, ont mis le comble à mon enchantement. J'ai été heureux de me sentir en communion d'idées toujours plus parfaite avec vous, et de penser que nous travaillerions désormais de concert, chacun dans notre sphère et suivant son mode particulier, à la grande œuvre de la régénération catholique. »⁷⁴

Ravi, Charles Raemy n'évoque pas dans sa lettre la nécessité pour Loysen de réintégrer la « sphère officielle » de l'Eglise ; pour un temps, le promoteur de la mission libre genevoise l'a convaincu qu'il est possible d'agir différemment.

3. De doutes marqués en critiques acerbes

Août 1874 marque, chez Raemy, la timide transition de l'espoir à la perplexité. A partir du mois d'août jusqu'en mars 1875, aucune lettre ne subsiste. Les quatre lettres dont on dispose pour l'année 1875 traduisent un changement assez radical dans la position du recteur de Bourguillon ; si le ton reste cordial, l'abbé Raemy n'en exprime pas moins ses doutes grandissants sur un mouvement de plus en plus discrédité. A Loysen qui se dit las et démoralisé, et qui gémit sur les agissements des ultramontains⁷⁵, il objecte, en mars 1875,

« qu'entre ces derniers et les catholiques raisonnables, il y a quelques divergences qui pourront à la longue s'affaiblir, de sorte que l'entente cordiale se rétablira sur le terrain des réformes disciplinaires que nous ne cessons de réclamer. »⁷⁶

⁷⁴ Ch. Raemy à Loysen, 28 décembre 1874 (Ibid., p. 190).

⁷⁵ Ch. Raemy à Loysen, 7 mars 1875 (Ibid., p. 198). Ces lignes de Ch. Raemy en disent long sur l'état moral de Loysen : « ... Telles sont mes réflexions... pour remonter votre moral qui me semble un peu abattu. »

La situation de Loysen était extrêmement pénible, et peut expliquer l'état précaire de son moral ; ainsi, à titre d'exemple, ces confidences de Loysen (datant de la même époque) rapportées par A. Houtin : « Objet d'un côté des attaques furieuses des ultramontains, je suis de l'autre en butte aux sourdes hostilités des libéraux qui trouvent que je ne vais pas assez loin... » (Houtin, op. cit., T. II, p. 173). Ou encore : « Lorsqu'il se rendait en ville ou rentrait chez lui, il était journallement insulté par paroles, gestes ou menaces. » (Ibid., p. 158).

⁷⁶ Ch. Raemy à Loysen, 7 mars 1875 (Généalogie..., p. 198).

N'est-ce pas là encore une invite très nette pour que le retour au bercail devienne réalité ?

Un mois plus tard, dégagé de toute illusion, et malgré les protestations de l'ex-carme, il écrit, sur un ton qui se veut sans réplique :

« Je maintiens que vous êtes sorti de la légalité pour rentrer dans le droit... Les réformes que vous proposez me semblent très rationnelles et désirables en soi ; mais elles ne deviendront légales que lorsqu'elles auront été reconnues par l'autorité compétente. »

Très critique, il ajoute :

« Le culte que vous fondez en ce moment à Genève m'intéresse... comme entreprise privée, ou comme une très curieuse expérimentation de l'ordre moral ; mais je ne saurais y voir les caractères d'une institution permanente établie comme telle par Jésus-Christ. »⁷⁷

A l'évidence, les paroles de Gamaliel qu'en décembre 1873, Raemy entendait appliquer à la réforme des schismatiques, sont interprétées ici dans leur sens péjoratif : « si cette œuvre vient des hommes, elle se dissoudra d'elle-même... » Plus que des désillusions, ces commentaires traduisent ses propres ressentiments à l'encontre des vieux-catholiques qui ont ignoré les impératifs du vrai libéralisme (tel que le P. Girard et Lacordaire l'avaient révélé) ; à cause des partis extrêmes (ultramontains et vieux-catholiques), la cause de ce vrai libéralisme n'est plus qu'une utopie⁷⁸. On comprend, dès lors, les sentiments qui devaient animer l'abbé Raemy ; pour sortir de son isolement n'avait-il d'autre alternative que le rôle figé de l'ultramontain ou le statut de l'apostat ?

Ce qu'il attendait des opposants aux décisions de Vatican I, Charles Raemy le confia à l'historien A. Daguet⁷⁹, le 19 août 1875 :

« Au lieu de rompre ostensiblement avec l'unité romaine, les partisans de l'ancienne croyance auraient dû se borner à combattre les légendes apocryphes, les faux miracles et les dévotions abusives que l'on confond mal à

⁷⁷ Ch. Raemy à Loysen, 10 avril 1875 (*Ibid.*, p. 201).

⁷⁸ Ch. Raemy à A. Daguet, 19 août 1875 (*Ibid.*, p. 213).

⁷⁹ Sur la vie de l'historien suisse Alexandre Daguet (1816–1894), cf. note 52 du chap. 6, p. 350. A. Daguet avait fait profession ouverte d'adhésion au schisme vieux-catholique. En témoigne cette lettre qu'il adressa à Simon Kaiser, le 4 mai 1871 (lettre rapportée par Pie Philippona, *Le Chanoine Schorderet 1840–1893*, T. I, p. 149–150) : « Comme catholique libéral, historien et citoyen suisse, je ne puis pas plus que vous, accepter la doctrine de l'Infaillibilité, contraire en même temps à la tradition, aux libertés publiques et aux droits de la raison humaine, déjà si grandement méconnus par le Syllabus. Je suis comme vous, avec Doellinger. »

propos avec le catholicisme... Pour n'avoir pas exercé le rôle si précieux de balancier [c'est là, énoncé, le principal grief du recteur de Bourguillon], les vieux-catholiques se sont condamnés à n'être qu'une secte sans consistance et sans avenir. »⁸⁰

Charles Raemy adresse cependant ces lignes à l'ex-carme déchaussé :

« Comment va M^{me} Loysen? Que fait le petit Paul et que faites-vous vous-même? Votre culte est-il toujours bien fréquenté? Eprouvez-vous toujours des consolations dans votre ministère? Quoique séparé de vous par la distance, et jusqu'à un certain point par les formes extérieures du culte [on relèvera la relativité de l'expression «jusqu'à un certain point» qui rend floue la distance existant entre les deux hommes], vous ne sauriez croire combien je m'intéresse à votre personne, à votre famille, à vos œuvres. »⁸¹

Un mois plus tard, Charles Raemy allait contredire toute l'amabilité de ces propos. Les déboires subis par les vieux-catholiques un peu partout en Suisse, allaient lui faire approuver ce constat du vicaire Pellisier, selon lequel

« le vieux-catholicisme est l'une des farces les plus gigantesques du siècle. »⁸²

Et l'abbé Raemy d'expliquer pourquoi il considère ce constat comme «le mot de la fin»:

« Quand je vois la désunion s'accentuer de plus en plus dans les rangs des vieux-catholiques, quand je vois le vénérable M. Herzog grossièrement insulté par ses anciens paroissiens, je ne puis que m'applaudir de la ligne de conduite que j'ai suivie. J'aime mieux me trouver en compagnie de nos encroutés ultramontains, sans approuver leur fanatisme, qu'avec les grands génies qui prétendent réformer l'Eglise de leur autorité privée. »⁸³

Cette soudaine déclaration n'est pas dénuée d'une certaine inconséquence; les choses tournant au plus mal pour Loysen, il en oublie les gages de confiance formulés, et les grandes espérances conçues. Mais ce n'est pas tout.

⁸⁰ Ch. Raemy à A. Daguet, 19 août 1875 (Généalogie..., p. 213).

⁸¹ Ch. Raemy à Loysen, 4 novembre 1875. Cette lettre ne figure pas dans le volume Généalogie. Si nous en avons connaissance, c'est parce que Loysen en rapporte certains extraits à Mgr Marilley, le 17 décembre 1877 (AEvF, Fonds Marilley, dossier Ch. Raemy).

^{82, 83} Ch. Raemy à Loysen, décembre 1875 (Généalogie..., p. 215).

4. Raemy, Loyson et la réforme... le goût du paradoxe?

Alors qu'il rejette les agissements des schismatiques, Charles Raemy, bien inconséquent, va continuer à s'attacher aux pas de l'ex-carme. En novembre 1876, il assiste à la conférence donnée par Loyson à Neuchâtel⁸⁴; il en est à ce point impressionné qu'il en fait un compte-rendu élogieux, à la fin de son ouvrage sur la décadence du catholicisme, un an plus tard. Ne se contentant pas de suivre les allées et venues de Loyson en Suisse, il s'intéresse aussi à son activité de prédicateur exercée à Paris⁸⁵. Dissociant une nouvelle fois la réforme décriée et l'un de ses promoteurs, il écrit au conférencier, en mars 1877:

«Je m'intéresse vivement au succès des conférences que vous donnez en ce moment à Paris. Vous trouverez bien des incrédules à convertir et vous pourrez frayer les voies à une véritable réforme catholique, que tous les gens de bien désirent, mais qui ne sera légitime que lorsqu'elle aura été sanctionnée par l'autorité compétente de l'Eglise.»⁸⁶

Quelle valeur donner à cette réserve, si l'on sait que, dans la même lettre, Raemy confie à son interlocuteur son désir de «fabriquer une correspondance parisienne pour le *Journal de Fribourg*, dont le thème serait justement «les conférences du P. Loyson à Paris»? Surtout, quel lien logique faut-il voir entre sa volonté de promouvoir une réforme par les voies légales⁸⁷ et le prolongement de sa correspondance «de ecclesia» avec Loyson, lors même que l'ex-carme a rompu irrévocablement avec l'Eglise catholique romaine? Sans doute, l'amitié qui les unit, leur sensibilité commune, l'admiration portée à l'ancien carme réformateur, tout cela peut expliquer, tout au moins partiellement, que les deux hommes aient tenu à prolonger leurs échanges «à cœur ouvert». Du côté de Loyson, rien d'étonnant à cela. Contrairement à l'abbé

⁸⁴ On sait que Ch. Raemy a assisté à cette conférence, grâce à ce témoignage du curé J.J. Berset à Mgr Marilley: «... Mr Loyson a donné sa conférence à Neuchâtel, dont Mr Raemy donne le résumé; or je sais par des témoins oculaires qu'il a assisté à cette conférence.» (AEvF, Fonds Marilley, dossier Ch. Raemy, lettre datée du 15 novembre 1877).

⁸⁵ En effet, Loyson suspendait régulièrement sa «mission libre» de Genève, notamment pour aller donner ses conférences au Cirque d'Hiver de Paris, sous la protection de Jules Simon – surtout en 1877.

⁸⁶ Ch. Raemy à Loyson, 24 avril 1877 (Extrait de lettre rapportée par Loyson à Mgr Marilley, le 17 décembre 1877. Cf. note supra n° 81). AEvF, Fonds Marilley, dossier Ch. Raemy).

⁸⁷ Ch. Raemy à Loyson, décembre 1875 (Généalogie..., p. 216).

Raemy, il avait coutume, ainsi que le relèvent ses biographes, d'écrire beaucoup et à tout le monde ; il aimait aussi à rencontrer les membres du clergé⁸⁸. Quoi qu'il en soit, une fois sa rupture consommée, Loysen n'avait à craindre l'opprobre d'aucun supérieur au sujet de ses relations. Il en va différemment du recteur de Bourguillon qui encourt les foudres de ses confrères et supérieurs, unanimes à considérer le vieux-catholicisme comme un

«catholicisme diminué, sûr d'obtenir l'adhésion de tous ceux qui ont des raisons pour être catholiques le moins possible.»⁸⁹

Et pourquoi Raemy s'ingénie-t-il à solliciter l'avis du «maître» sur la réforme de l'Eglise, alors que la «mission» de Loysen à Genève lui a ôté toute illusion... ? Comment l'abbé peut-il clamer bien haut son attachement indéfectible à l'Eglise, soutenir au besoin les ultramontains et, par ailleurs, émettre le souhait de confier au *Journal de Fribourg* des comptes-rendus sur les conférences données par le P. Loysen ? Ce franc-tireur oubliait-il donc qu'il allait devenir, avec un but si mouvant, la cible des anathèmes lancés par le clergé en faction. Ne craignait-il pas d'endosser

«l'effayante responsabilité devant l'avenir religieux et politique du canton, en inoculant dans l'âme de jeunes gens l'esprit mauvais qui a procuré l'apostasie des Hyacinthe et des Doellinger»,

ainsi que l'écrit un émule et contemporain du chanoine Schorderet ?⁹⁰

En novembre 1877, nonobstant les réalités religieuses de son diocèse et de son canton, Charles Raemy sollicite le «parrainage» de H. Loysen pour son ouvrage sur les «Causes de la décadence du catholicisme et les moyens d'y remédier...»⁹¹. Vu le contexte dans lequel il évoluait, il ne pouvait s'entourer d'une plus mauvaise publicité.

⁸⁸ Portier, op. cit., p. 24.

⁸⁹, ⁹⁰ Pie Philippona, Le Chanoine Schorderet (1840–1893), T. I, p. 149–150, et p. 173.

⁹¹ Ch. Raemy à Loysen, 15 novembre 1877 (Extrait de lettre rapporté par Loysen à Mgr Marilley, en décembre 1877 AEVF, Fonds Marilley, dossier Ch. Raemy).

II. L'ABOUTISSEMENT DE QUATRE ANNÉES D'ÉCHANGES: LA RÉFORME DE L'ÉGLISE

A. «*Considérations sur les causes de la décadence du catholicisme et sur les moyens d'y remédier*», par un catholique sincère

L'ouvrage de l'abbé Raemy fit l'effet d'une bombe dans le diocèse de Lausanne, dès la mi-novembre 1877. Reprenant les grands thèmes discutés avec Loysen, il se proposait d'examiner l'enchaînement des causes qui avaient amené la décadence de l'Eglise romaine et des nations catholiques, tout en suggérant quelques remèdes.

Prudent, l'abbé s'affirmait, dans l'avant-propos, «catholique sincère» et ne formulait ses idées et ses vœux que sous toute réserve, se soumettant d'avance et humblement au jugement de la sainte Eglise. Toujours dans l'avant-propos, il expliquait le mobile de son initiative en des termes très forts :

«Comment serait-il possible de se taire en face des exorbitantes prétentions de l'ultramontanisme et des agissements non moins odieux de la libre-pensée?»⁹²

En outre, il prenait la peine de séparer sa cause des «soi-disant vieux-catholiques»,

«qui veulent détruire l'Eglise... et ne présentent au peuple qu'une comédie sacrilège appuyée de la persécution légale.»⁹³

Orthodoxie et originalité étaient ainsi, apparemment, préservées. Quant à la «lettre-réclame» de Loysen, on verra plus loin quel sens lui donner.

Charles Raemy avait choisi l'anonymat pour son livre, citant ce passage de l'Imitation :

«Ne quaeras quis hoc dixerit, sed quid dicatur attende»⁹⁴

En réalité, le seul fait de publier un tel ouvrage sans l'accord de ses supérieurs justifiait déjà le choix de l'anonymat.

L'ouvrage comprenait trois parties auxquelles s'ajoutaient de nombreux appendices (le volume comptait 154 pages). C'est dans l'ordre que nous allons considérer ces trois parties, intitulées d'après leur thème principal.

^{92, 93} Charles Raemy, *Considérations sur les causes de la décadence du catholicisme et sur les moyens d'y remédier*, par un catholique sincère, p. 6 et 7.

⁹⁴ L'Imitation (de Thomas à Kempis), L. I, chap. 5.

1. Les outrances des ultramontains sous le pontificat de Pie IX

Dans la première partie, l'auteur commentait trois faits: la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception, le Syllabus et le dogme de l'Infaillibilité, autant

«d'étapes successives d'une ambition toujours croissante.»⁹⁵

Sans nier la valeur en soi de ces actes, il les jugeait inopportuns. Pour lui la définition dogmatique du 8 décembre 1854 n'avait rien apporté..., si ce n'est un aliment de plus aux blasphèmes impies. Le Syllabus, selon lui toujours, représentait l'asservissement de la raison à la foi et l'absorption de toute puissance séculière au profit de l'Eglise romaine, personnifiée dans le pape. L'influence de Hyacinthe Loysen est ici manifeste. Quant à l'Infaillibilité pontificale, elle constituait, à ses yeux, une innovation dangereuse, puisqu'elle mettait une arme puissante entre les mains des ennemis de l'Eglise⁹⁶.

En évoquant ces trois innovations de l'Eglise catholique romaine, l'auteur ne faisait que mettre en lumière les pierres d'achoppement surgies entre catholiques et schismatiques; sa correspondance avec Loysen n'avait pas été exempte de développements là-dessus, elle lui inspirait maintenant un nouveau regard, beaucoup plus critique et orienté (faire tomber les points de division pour ramener les vieux-catholiques dans le giron de l'Eglise). S'interrogeant sur l'origine de ces innovations, l'auteur désignait les ultramontains, les jésuites et Louis Veuillot⁹⁷. Loysen trouva-t-il dans les pages de son admirateur un écho à ses propos dithyrambiques, tenus en 1875:

«L'Eglise catholique est autre chose que la société des jésuites et le parti ultramontain...»⁹⁸

L'auteur ne se contentait pas de fustiger les ultramontains, il plaçait aussi les libres-penseurs au banc des accusés: par leurs attaques, ne forçaient-ils pas les ultramontains à durcir de manière regrettable leurs positions? Ce constat l'amenaît à décrire ainsi la situation vertigineuse faite à tout catholique libéral⁹⁹:

⁹⁵ Raemy, op. cit., p. 11.

⁹⁶ Raemy, op. cit., Sur l'Immaculée Conception, p. 12; Sur le Syllabus, p. 15; Sur l'Infaillibilité, p. 21.

⁹⁷ Ibid., p. 11, 15 et 22.

⁹⁸ Loysen, op. cit., p. 43.

⁹⁹ Entendons ici «catholique libéral», au sens de la note 4, supra.

« Il voit s'ouvrir devant lui deux abîmes : le fanatisme ultramontain et l'impiété révolutionnaire. »¹⁰⁰

Et Charles Raemy de définir sa position de catholique romain acquis aux idées du catholicisme libéral :

« ne rien sacrifier sur le terrain des dogmes qui sont immuables de leur nature, mais faire toutes les concessions possibles dans l'ordre politique et temporel. »¹⁰¹

On retrouve dans cette affirmation la profession de foi, constante d'ailleurs, de Raemy dans les thèses du catholicisme libéral français.

La première partie de son exposé se prolongeait par un appendice, où l'auteur établissait un parallèle historique entre la situation de l'Eglise au XIX^e siècle et celle qui amena la Réforme au XVI^e siècle. Selon Raemy, les sottises et les exagérations ultramontaines menaçaient de donner une nouvelle édition du protestantisme. Poursuivant son parallèle, il établissait une distinction de taille entre l'importance prise par les deux mouvements ; il faisait remarquer, en effet, que si l'un avait obtenu un immense succès par la grandeur des besoins auxquels il était appelé à répondre, l'autre, en revanche, paraissait devoir s'éteindre au milieu de l'indifférence et du scepticisme universels¹⁰². La situation du vieux-catholicisme en Suisse, et sur tous les fronts, ne pouvait guère inspirer d'autre constat.

2. *De la papauté*

La deuxième partie de son ouvrage traitait de la papauté en tant qu'institution ; elle examinait aussi le développement du pouvoir temporel des papes. L'auteur essayait de montrer comment s'était opérée la centralisation romaine qui avait abouti à mettre tous les clergés « à la merci de l'internationale noire »¹⁰³. Et de rappeler

¹⁰⁰, ¹⁰¹ Raemy, op. cit., p. 17 et 18.

¹⁰² Ibid., p. 33.

¹⁰³ Ibid., Sur la centralisation romaine, p. 34 à 52. Sur l'Internationale noire, p. 50–52. A ce sujet, Ch. Raemy déclare : « L'uniformité liturgique la plus complète, tel est le bel idéal que les ultramontains cherchent à réaliser partout... (et Raemy d'exprimer ses regrets sur la suppression du breviaire lausannois). Voilà pourquoi on reproche au clergé de n'être qu'un aveugle instrument tout à la merci de l'Internationale noire. »

que l'un des caractères distinctifs de la primitive Eglise était justement le respect religieux et sincère des traditions et des coutumes nationales ou locales¹⁰⁴.

Cette rétrospective historique amenait l'auteur à exprimer son attente vis-à-vis du pape, ce

«serviteur des serviteurs de Dieu, qui doit être le primat de l'Eglise universelle, pourvu qu'il n'aspire pas à en devenir l'empereur.»¹⁰⁵

Considérant le pouvoir temporel des papes, Charles Raemy n'y voyait finalement qu'une institution purement humaine, non indispensable à la liberté du pontife. Il n'hésitait pas à jeter ce pavé dans la mare des opinions en place :

«La Providence, qui a permis que Pie IX soit dépouillé de ses Etats, saura bien lui fournir d'autres moyens pour exercer sans entraves son ministère pastoral.»¹⁰⁶

C'était là, en fait, l'opinion du P. Curci qui avait fait sensation quelques années plus tôt¹⁰⁷.

Suivaient plusieurs appendices. Le premier abordait un sujet brûlant, auquel le P. Gratry, avant lui, avait consacré des pages aux retombées malencontreuses¹⁰⁸; il s'agissait de

«quelques erreurs individuelles dans lesquelles les papes étaient tombés.»¹⁰⁹

Ces considérations lui permettaient de s'exprimer sur l'inaffabilité du pape ; c'était là le deuxième appendice. Il rappelait d'abord que, si jadis il avait combattu comme inopportune la définition de l'inaffabilité, il s'y soumettait néanmoins sans réserve ; puis, il faisait remarquer que si l'on se fût toujours attaché à bien distinguer le pape parlant *ex cathedra* du pape agissant comme homme privé, l'inaffabilité n'eût pas rencontré tant de contradicteurs ; mais les ultramontains... (on devine la suite)¹¹⁰.

Les deux derniers appendices ponctuaient étrangement son étude sur le pouvoir des papes ; il y était question de la supers-

¹⁰⁴, ¹⁰⁵ Ibid., p. 46 et 39.

¹⁰⁶ Ibid., p. 55. Sur le pouvoir temporel des papes, p. 53 à 55.

¹⁰⁷ Voir plus loin dans l'article, p. 186.

¹⁰⁸ Le Père Gratry défraya la chronique de janvier à mai 1870. En effet, le restaurateur de l'Oratoire de France (avec le P. Petétot) exprima ses craintes et objections relatives à la proclamation de l'inaffabilité papale dans deux célèbres lettres, rendues publiques les 19 janvier et 3 février 1870. Cf. chap. 4, p. 140–141.

¹⁰⁹ Raemy, op. cit., p. 56. A ce sujet, voir p. 56 à 61.

¹¹⁰ Ibid., p. 61.

tition (en tant que religion abusive) et de sorcellerie¹¹¹. Le dernier appendice, enfin, dénonçait l'intolérance ultramontaine sévissant à Fribourg; l'affaire de l'annuaire catholique paru en 1876 dans la cité des Zaehringen était vivement blâmée, comme une résurgence des pratiques de l'Inquisition¹¹². Ces considérations débouchaient sur la troisième et dernière partie de l'ouvrage, portant sur la nécessité de certaines réformes à introduire dans l'Eglise catholique.

3. Les réformes à introduire

Parmi les réformes à introduire, Charles Raemy citait la lecture plus fréquente de la Bible et l'emploi des langues vernaculaires dans les cérémonies religieuses. Il se référait en la matière à Wessenberg, Sailer et H. Loysen¹¹³. L'expression de ce vœu dénotait une nette évolution depuis sa prise de position, en juillet 1873, sur cette question; l'influence de Loysen n'était pas étrangère à l'affirmation publique de ce souhait¹¹⁴. Ch. Raemy préconisait aussi la nomination des ecclésiastiques par le peuple, car, expliquait-il,

«les intérêts sacrés de la religion ne devraient pas être le monopole, la propriété exclusive d'une caste sacerdotale.»¹¹⁵

Nostalgique, il rappelait que dans la primitive Eglise, les évêques étaient nommés par le peuple et le clergé réunis. Sur ce point, il partageait l'avis du P. Loysen¹¹⁶. Suivait une diatribe qui prenait

¹¹¹, ¹¹² Ibid., p. 66 à 68 et p. 69.

¹¹³ Aux pages 85–86 des «Considérations...», Ch. Raemy précisait à ce sujet: «Il faudrait que chaque catholique pût se rendre compte exact du sens des cérémonies. C'est déjà le fait dans les cantons catholiques de Suisse allemande; cela est dû à l'illustre Wessenberg, qui s'est inspiré du docte et pieux Sailer. Le P. Hyacinthe, lui, a traduit les prières de la sainte messe, le public a été enthousiaste.»

¹¹⁴ En effet, le 31 juillet 1873, Ch. Raemy expliquait à Loysen qui lui demandait son avis sur la question: «L'emploi de la langue vernaculaire dans la célébration même de la messe ne peut être légitime à mes yeux que lorsque cette réforme aura été, si jamais elle doit l'être, sanctionnée par l'autorité compétente de l'Eglise unie à son chef le vicaire de Jésus-Christ, successeur de saint Pierre. Jusqu'alors je ne puis participer en aucune façon à un acte en désaccord avec mes convictions et ma conscience.» (Généalogie..., p. 121).

¹¹⁵ Raemy, Considérations..., op. cit., p. 87.

¹¹⁶ Le P. Loysen, dans son écrit intitulé «Les principes de la réforme catholique», paru en 1878 (on peut gager qu'il dut s'en ouvrir antérieurement à Ch. Raemy, qui, de son côté, rédigeait un ouvrage sur la même question), on peut lire, p. 78: «Le gouvernement de l'Eglise, dans ses beaux siècles, était essentiellement liberal; le clergé, voire le peuple, y était associé.... l'Eglise doit être une hiérarchie dans la fraternité...».

pour cible les ultramontains et leur désastreuse influence ; il les rendait responsables du recul de l'esprit démocratique dans l'Eglise. Son raisonnement était motivé par leur attitude envers les gouvernements civils, ce qui lui permettait de conclure à l'absence totale d'esprit démocratique de

«ces fanatiques sectaires qui rêvent de trouver un gouvernement prêt à employer le bras séculier pour exterminer les hérétiques.»¹¹⁷

C'était, là aussi, reflétée en bien des points, l'opinion du P. Loysen sur ces «fauteurs de désordre»¹¹⁸

Au nombre des réformes à introduire, Charles Raemy signalait encore la suppression des dévotions abusives, considérées comme la marque du

«pharisaïsme moderne, qui se sert de la piété comme d'un masque pour ses vices ou d'un marchepied pour son ambition.»¹¹⁹

L'appendice de cette troisième partie remettait sur la sellette la question des pèlerinages, pour fustiger les excès commis dans le canton de Fribourg, sous les auspices des ultramontains de *La Liberté*. Pour le lucide et critique abbé, c'était l'occasion de régler son compte avec le journal du n° 13¹²⁰ qui s'était offusqué de ses propos publiés sur les pèlerinages politico-religieux. Et de repartir :

Comment ne pas rapprocher ce point de vue de celui de Raemy, déclarant à la page 90 des Considérations : «La nomination des Evêques se faisait, dans la primitive Eglise, par le peuple et le clergé réunis... Il faudrait aussi (p. 95) rétablir la liberté des élections ecclésiastiques, telle qu'elle se pratiquait jadis dans la primitive Eglise. De cette façon, nous aurions dans chaque pays un clergé vraiment national, élu par le peuple et jouissant de sa confiance... aussi bon patriote que catholique sincère.»

¹¹⁷ Raemy, op. cit., p. 94. Charles Raemy proposait le remède suivant pour obvier à cette situation : «La distinction entre les deux pouvoirs (temporel et spirituel), de telle sorte que l'Eglise ne songe plus à revendiquer le glaive matériel, ni l'Etat à usurper l'encensoir.»

¹¹⁸ En effet, dans son discours sur «L'Eglise catholique en Suisse» (1875), Loysen écrit, p. 8 : «Les ultramontains prennent le mot Eglise dans un sens humain ; nous le prenons dans un sens divin. Nous évitons que l'esprit de la politique se substitue à celui de la religion. Pour l'ultramontain, l'inaffabilité du pape n'est qu'un moyen d'imposer la domination du Syllabus aux écoles de théologie et aux assemblées législatives.»

Ch. Raemy, quant à lui, écrit, à la p. 93 des «Considérations» : «Les ultramontains sont des fanatiques qui exagèrent la portée du Syllabus. Leur idéal serait de ramener le bon vieux temps de Grégoire VII, Innocent IV...».

¹¹⁹ Raemy, op. cit., p. 98. Par ailleurs, Ch. Raemy déplore aussi les exagérations du culte rendu à Marie et aux Saints, ce qui tend à évincer le Christ ; il qualifie cette tendance d'ultramontaine. A la page 99, il ajoute : «ce qui est déplorable, c'est une école qui érige la crédulité en système, faisant fi de la critique historique.»

¹²⁰ Entendons le journal des conservateurs ultras : *La Liberté*. Les conservateurs ultras tenaient leurs réunions à la Grand-Rue 13, à Fribourg.

«On nous accuse de ne point croire aux miracles. Nous sommes simplement incrédule aux dépêches de l'*Univers*¹²¹ et de son diminutif, *La Liberté.* »¹²²

Enfin, l'auteur préconisait quelques exceptions à la loi du célibat et des vœux perpétuels. C'est évidemment au mariage du P. Hyacinthe qu'il songeait, en écrivant :

« Pourquoi faut-il qu'un funeste préjugé le retienne loin du giron de l'Eglise... alors qu'il pourrait rendre de grands services?»¹²³

Ce constat concluait un long développement sur la question. Dans leur essence, les remarques de l'abbé Raemy rappelaient celles de Loyson¹²⁴. Quant à son souhait concernant l'abolition des vœux perpétuels, il se comprend très bien. N'est-ce pas à sa situation passée qu'il pense, (et sans doute aussi à celle de son ami), lorsqu'il explique qu'ainsi, un terme serait mis au spectacle de prêtres mal à l'aise dans leur état¹²⁵.

Les appendices de la troisième partie portaient sur quelques cas flagrants de pèlerinages ayant tourné à la superstition. Par opposition, l'auteur citait « La vraie manière de prier » ou « l'explication du Pater Noster », d'après les méditations du pieux chanoine Berchtold, « dont la théologie n'était point emprisonnée dans l'étroitesse des méthodes scolastiques »¹²⁶.

L'ouvrage s'achevait par le compte-rendu élogieux d'une conférence donnée par le P. Hyacinthe à Neuchâtel, en novembre 1876. Elogieux, le mot n'est pas trop fort : qu'on en juge :

« Ce discours [le thème était le jugement final] fut supérieur à tous ceux que nous avions déjà entendus du même orateur... Le conférencier, à part

¹²¹ *L'Univers*: la fameuse feuille ultramontaine de la France et du catholicisme intransigeant. Louis Veuillot (1813–1883) en fut le rédacteur en chef dès 1848.

¹²² Raemy, op. cit., p. 132, *Un pèlerinage vénéneux*, p. 135. Un spécimen de superstition, p. 141.

La Liberté, en effet, avait réfuté un article de Raemy sur les pèlerinages, article paru dans *L'Union libérale de Neuchâtel*. En outre, le 12 février 1877, Raemy avait confié au *Journal de Fribourg* un article sur les « pèlerinages. Leur origine, leurs inconvenients, leurs abus. » Cet article, bien que signé de 3 astérisques, peut lui être attribué, car il reflète fidèlement les propos qu'il tient à ce propos dans les « Considérations ». (Le *Journal de Fribourg* est le journal qui se montra le plus favorable aux réactions des catholiques libéraux et à l'opposition anti-infaillibilité.)

¹²³ Raemy, op. cit., p. 121.

¹²⁴ Loyson n'écrit-il pas dans son ouvrage sur « Les principes de la réforme catholique (1878), p. 175 : « Nous estimons que la loi de continence librement acceptée, régulièrement gardée... sera toujours un des fleurons du catholicisme. »

¹²⁵, ¹²⁶ Raemy, op. cit., p. 122 et 146.

quelques sorties obligées contre l'inaffabilité et les superstitions ultramontaines [n'est-ce pas là citer ses sources pour les appendices précédents ?], s'est renfermé dans les limites du dogme. »¹²⁷

Plus loin, et par deux fois, l'auteur disait son admiration pour l'ex-carme déchaussé, admiration bien proche de la vénération. Rapporter ici l'expression de cette estime est important, la suite de « l'épisode Raemy-Loyson » le prouvera largement, tout en suscitant d'ailleurs bon nombre de questions. Aux yeux de l'abbé Raemy,

« le P. Hyacinthe est dans une position exceptionnelle, phénoménale. Isolé au milieu des partis extrêmes, il se soutient par la seule force de son génie... A ses auditoires, il annonce la pure vérité chrétienne... »¹²⁸

Et l'auteur de conclure, avec des accents pour le moins compromettants :

« Voilà ce grand orateur que l'on voudrait faire passer pour un mécréant ou du moins pour un hétérodoxe. Mais le P. Hyacinthe est aussi catholique que n'importe quel prédicateur romain, avec cette seule différence qu'il exprime les vérités chrétiennes dans un langage plus noble et avec une plus grande puissance de conviction que la plupart de nos théologiens. »¹²⁹

Les réactions ne pouvaient manquer d'être violentes envers ce défenseur d'une cause condamnée. Non content d'être catholique-libéral selon Montalembert, il venait cette fois de pourfendre les ultramontains sur un registre qui empruntait beaucoup à « l'arsenal rhétorique » du P. Loyson ; il venait aussi de stigmatiser ce qu'il considérait comme les plaies du catholicisme... L'ermitage de Bourguillon allait connaître des heures sombres.

B. Dans le sillage bouleux des « Considérations sur... la décadence du catholicisme »

1. La condamnation épiscopale

L'abbé Raemy, en publiant son ouvrage sur la décadence du catholicisme, était bien loin de se douter des passions qu'il provoquerait. C'est qu'il entretenait la certitude naïve de le voir applaudi par tous les partisans du juste milieu ; quant aux autres, les partis extrêmes, eh bien son livre aurait l'honneur de les

¹²⁷, ¹²⁸, ¹²⁹ Raemy, op. cit., p. 147, 148 et 152.

froisser, et c'était tant mieux¹³⁰. Cette confiance tranquille dans les destinées de ce qu'il croyait être le succès littéraire de l'année, allait être douloureusement trompée. Une censure épiscopale en fut le premier et sinistre écho. Le 19 novembre 1877, tous les membres du clergé séculier et régulier du diocèse de Lausanne durent mettre en garde leurs ouailles contre

« le danger auquel elles s'exposeraient en se permettant de recevoir et de lire les « Considérations sur... la décadence du catholicisme », ... cet odieux ramassis de calomnies et d'attaques perfides, dirigées contre l'enseignement dogmatique, moral et disciplinaire de la sainte Eglise catholique apostolique romaine. »¹³¹

Dès cette censure, ou plutôt dès l'apparition de l'ouvrage à sensation, clergé et opinion publique tentèrent de lever le voile de l'anonymat qui entourait cet écrit « anti catholique ».

2. *Le « Confédéré » se régale*

Le 25 novembre, *Le Confédéré*¹³² ne manquait pas de saluer « l'apparition d'un écrit à la fois mesuré et hardi, où sont agitées les plus hautes questions théologiques et sociales du jour, œuvre d'érudition en même temps que de polémique, dans laquelle un prêtre en plein exercice du sacerdoce a laissé étaler ses regrets, ses amertumes et ses plaintes ».

Le journal des radicaux relevait, non sans ironie, que la brochure en question avait fait son chemin (malgré, ou plutôt à cause de la censure épiscopale), puisqu'elle en était à sa deuxième édition. Après un coup d'encensoir porté à l'auteur (qui n'était pas nommé), *Le Confédéré* dénonçait la conspiration du silence ourdie par *Le Chroniqueur*¹³³ et *La Liberté*; ces journaux ne s'étaient-ils pas contentés, pour tout commentaire, de publier la lettre de l'évêque condamnant la brochure en question et en interdisant la lecture ?

Deux jours plus tard, alors que la rumeur publique propageait le nom du coupable auteur, *Le Confédéré* publiait *in extenso* la

¹³⁰ Ch. Raemy à Loysen, 15 novembre 1877 (Cet extrait de lettre est rapporté par Loysen à Mgr Marilley, le 17 décembre 1877. AEvF, Fonds Marilley, dossier Ch. Raemy).

¹³¹ AEvF, Fonds Marilley, dossier Ch. Raemy.

¹³² *Le Confédéré*: l'organe des radicaux fribourgeois.

¹³³ *Le Chroniqueur*: devenu organe des conservateurs modérés, ce journal était confronté à l'hostilité des partisans, plus ultramontains de *La Liberté* et soumis à leur vigilance doctrinale.

«lettre-recommandation» que le P. Hyacinthe avait envoyée au *Journal de Genève* et au *Journal de Fribourg*¹³⁴, pour rendre compte de «l’ouvrage à scandale». Le Père, dans un premier temps, faisait remarquer à l’auteur en quoi il n’était pas d’accord : l’inaffabilité, le Syllabus, les réformes à imposer sans le feu vert de Rome constituaient à ses yeux autant de pierres d’achoppement¹³⁵. Toutefois, l’ex-carme disait respecter les scrupules de l’auteur, à cause de leur sincérité. Il concluait sa lettre en formant le souhait de voir son coreligionnaire demeurer à l’écart des ultramontains comme des libéraux. Il formulait un deuxième souhait, concernant un vœu cher aux deux hommes ; *Le Confédéré* dut se réjouir en lisant :

«Que Dieu... nous accorde... de voir... un grand concile vraiment œcuménique, un grand pape vraiment réformateur.»

Décidément, la publication du journal ajoutait matière à jacasser dans les chaumières ; c’est que le 25 novembre déjà, le nom de l’auteur était sur toutes les lèvres.

3. *Un double «châtiment» : suspens a divinis et retractation*

Quasi démasqué, l’auteur jeta le voile de l’anonymat et avoua son «forfait» à l’évêché. La première riposte de Mgr Marilley, en attendant que la cour épiscopale ait porté son jugement, fut de suspendre «l’infâme» auteur de toutes ses fonctions sacerdotales. La deuxième mesure fut une invite à réparer le scandale causé, en retirant immédiatement «son affreuse production»¹³⁶. Acculé à se rétracter, Charles Raemy eut un sursaut de protestation. «L’aplatissement», d’accord, mais pas avant d’avoir dit ce qu’il avait sur le cœur. Sa lettre du 21 novembre plaideait non-coupable :

«... aussi orthodoxe dans le fond que modéré dans la forme, je ne crois pas avoir écrit un pamphlet incendiaire. Je ne suis ni un Erostrate, ni un Judas.

¹³⁴ Lettre identique, écrite de Genève, par Loysen, le 21 novembre 1877. Lettre publiée dans les journaux cités, le 27 novembre.

¹³⁵ Loysen écrivait : «Je ne saurais admettre l’inaffabilité pontificale, ni le Syllabus, même dans le sens mitigé que vous lui donnez. Je ne crois pas non plus que nous soyons réduits à attendre indéfiniment, d’un pouvoir absolu et abusif, des réponses qui s’imposent par leur nécessité.»

¹³⁶ Jean-Pierre Chassot, vicaire général, à Ch. Raemy, le 19 novembre 1877 (AEvF, Fonds Marilley, dossier Ch. Raemy).

J'ai eu tort de dire tout haut ce qu'une infinité d'autres pensent tout bas...
Mais... je désavoue publiquement ce livre, je suis prêt à signer toutes les rétractations compatibles avec mon honneur sacerdotal. »¹³⁷

Ce désaveu, consenti du bout des lèvres et parce que l'auteur n'avait pas le choix, prit la tournure la plus pénible, celle d'une rétractation absolue et inconditionnelle.

Le 24 novembre, l'auteur des « Considérations » recevait et signait le texte de rétractation préparé par son évêque¹³⁸. Quelques jours plus tard, le *Journal de Genève* publiait cette rétractation et la rendait ainsi publique. Outré, le P. Loyson réagit très violemment ; *Le Confédéré* s'empessa, le 4 décembre, de publier la lettre qu'il avait adressée à Mgr Marilley ; vu la suite de « l'épisode Raemy-Loyson », cette lettre, virulente diatribe, mérite d'être citée presque intégralement :

« Je lis dans le *Journal de Genève*... la formule de rétractation ou plutôt d'aplatissement que vous venez de faire signer à l'honorable mais faible auteur des « Considérations... ». Je me sens le droit d'intervenir dans cette affaire, après que j'ai été amené, par les instances de l'auteur, à recommander en public un livre que, deux jours après, il devait traiter lui-même de calomnieux et de scandaleux. La rétractation est datée du 24 XI 77, or ce même jour, avant de partir pour Einsiedeln, il m'écrit : je suis heureux d'avoir exprimé une fois pour toutes les idées que j'avais au fond du cœur ; mais plus heureux encore d'avoir fait ma soumission à l'Evêché.

» Ces paroles représentent un cas de cette effrayante dualité de conscience que le catholicisme ultramontain et jésuitique crée dans les âmes trop éclairées, d'une part, pour renoncer à l'évidence, trop superstitieuses ou trop infirmes, de l'autre, pour résister à l'oppression.

J'ai aimé votre victime, Monseigneur, je l'aime encore, bien qu'il me soit à présent malaisé de l'estimer : par-dessus tout, je la plains. »¹³⁹

Les reproches fulminés par l'ex-carme vont au cœur d'une réalité douloureuse : la nécessité, dans le monde catholique d'alors, d'étouffer toute protestation touchant aux diverses expressions de

¹³⁷ Ch. Raemy à J.P. Chassot, le 21 novembre 1877 (*Ibid.*).

¹³⁸ La formule de rétractation était ainsi libellée : « L'auteur des « Considérations... » se soumet humblement à la sentence rendue contre ce livre par Mgr Marilley. En conséquence, il désavoue et rétracte tout ce que ce livre contient de calomnies et d'attaques dirigées contre l'enseignement dogmatique, moral et disciplinaire de la Sainte Eglise. Il demande pardon à Dieu et aux hommes du scandale qu'il a donné, scandale qu'il promet de réparer. » (AEvF, Fonds Marilley, dossier Ch. Raemy).

¹³⁹ L'ex-carme écrivait encore : « Je me réserve mon indignation, non pour votre personne, mais pour le système sous les coups duquel vous avez sans doute succombé le premier, et qui voudrait placer aux fondements de l'Eglise de Jésus-Christ ce qui est la négation du principe même de toute moralité : l'abdication de la conscience. »

la foi des fidèles, l'obligation impérieuse de renier toute idée allant à l'encontre de l'orthodoxie prescrite, quand bien même dogmes et credo n'en étaient pas même effleurés. Car enfin, la question se pose, y a-t-il dans l'ouvrage de Charles Raemy tant de hardiesse, tant de coups portés aux fondements de la foi catholique ? Certes, on y trouve parfois une largeur de vue qui porte l'auteur plus loin que son temps, mais qui, assez vite, se resserre précisément selon l'esprit de l'époque. L'abbé Raemy ne s'en prend nullement au Symbole des Apôtres, ni à la Tradition ou aux dogmes, et s'il touche, avec beaucoup de ménagement d'ailleurs, à certaines données de la discipline ecclésiastique, il faut lui rendre cette justice et reconnaître qu'il tente par là de jeter un pont – avec les maladresses et les inconséquences que l'on sait – pour que les vieux-catholiques puissent se réconcilier avec l'Eglise¹⁴⁰. Le principal tort de cet ouvrage fut d'avoir été rédigé et publié

«à une époque où bien peu de catholiques et surtout de prêtres osaient affirmer ouvertement ce qu'ils pensaient.»¹⁴¹

Ce constat de l'abbé Raemy s'inscrit en l'occurrence dans la période tourmentée du Kulturkampf; écrit à cette époque de l'histoire, son livre ne pouvait qu'exciter les passions ; aussi n'y a-t-il rien d'étonnant à ce que la mise à l'index ait été la seule réponse donnée à sa brochure. Ce qu'il convient de relever cependant, c'est le degré de sincérité de la rétractation imposée. Est-elle, ainsi que le soutient le P. Loyson, l'effrayante expression d'une conscience en proie à la dualité ?

4. Rétractation forcée et dualité de conscience

L'affirmation du P. Hyacinthe rappelle que la dialectique de la protestation et du conflit est riche de variations possibles. S'il incarne de son côté la protestation radicale qui aboutit à la

¹⁴⁰ Le 11 décembre 1877, quelque deux semaines après avoir signé la rétractation imposée par son évêque, Charles Raemy écrit à Mgr Mermillod, vicaire apostolique de Genève : «J'ai eu le malheur de publier les «Considérations» où j'indiquais les principales réformes disciplinaires, qui me semblaient opportunes et utiles pour ramener les vieux-catholiques à l'obéissance de la Sainte-Eglise catholique romaine...» (Généalogie..., p. 268).

¹⁴¹ Ch. Raemy au chanoine Perroulaz, aumônier de Marsens, le 28 décembre 1877 (Généalogie..., p. 272).

sécession, Charles Raemy représente, au contraire, ce type de protestation, antithèse de l'autre, qui s'enferme dans l'intimité d'une conscience, protestation interne pourrait-on dire. Si l'interrogation de l'ex-carme met en évidence – ce que l'on a vérifié dans nombre de circonstances d'ailleurs – le manque d'assise psychologique de son correspondant fribourgeois, en revanche cette interrogation qu'il veut fulminante tient bien peu compte de la réalité dans laquelle évolue l'abbé Raemy, qui n'avait alors d'autre choix que la rupture ou la soumission. Très conscient de l'alternative qui s'offrait à lui, le recteur de Bourguillon écrivait, en décembre 1877, à l'éditeur J. Sandoz¹⁴² :

« L'attachement à nos idées personnelles peut pousser dans certains cas à la rébellion, à l'apostasie, deux abîmes dont j'ai horreur. J'avais à choisir entre l'aplatissement ou l'apostasie : j'ai préféré m'aplatir. Quelle que soit mon horreur pour les ultramontains..., je déteste bien plus encore les soi-disant vieux-catholiques... »¹⁴³

Cet aveu n'empêcha pas Charles Raemy d'entrer en contact avec l'évêque Strossmayer¹⁴⁴ et le jésuite Curci¹⁴⁵, pour solliciter leur avis sur son ouvrage¹⁴⁶. Le recours à ces deux prélates est révélateur. Mgr Joseph Georg Strossmayer (1815–1905) ne figurait-il pas lors du concile du Vatican, parmi les plus farouches opposants à un renforcement des prérogatives pontificales (il fut le dernier évêque de la minorité austro-hongroise à souscrire à la définition de l'infaillibilité)? Quant au P. Curci (1810–1891), il était connu dans le monde ecclésiastique pour son tempérament fougueux et versatile. N'avait-il pas, après avoir énergiquement condamné l'invasion des Etats pontificaux, préconisé, en 1874, l'accommodement avec la nouvelle situation qu'il déclarait pro-

¹⁴² Jules Sandoz, éditeur, Neuchâtel. C'est par son intermédiaire que Ch. Raemy entra en contact avec le P. Loyson. Cf. chap. 6, p. 185.

¹⁴³ Ch. Raemy à J. Sandoz, début décembre 1877.

¹⁴⁴ Josef Goerg Strossmayer (1815–1905), prélat croate, partisan de l'idée d'une nation yougoslave et d'un rassemblement des Slaves du sud. A son sujet, cf. Dictionnaire de Théologie catholique, T. XIV, p. 2630 à 2635.

¹⁴⁵ Charles Marie Curci (1810–1891), prêtre italien entré dans la Compagnie de Jésus en 1826. A son sujet, cf. Dictionnaire de Théologie catholique, T. III, p. 2428.

¹⁴⁶ Le 22 janvier 1878, Ch. Raemy écrivait la même lettre à Curci et à Strossmayer : « Je vous envoie un exemplaire des « Considérations ». J'ai promis de rétracter les erreurs que j'aurais pu émettre à mon insu et de réparer le scandale involontairement causé. Mais je désire auparavant connaître l'opinion des théologiens les plus compétents... je serais heureux de recevoir vos observations et d'en profiter pour une deuxième édition. » (Généalogie..., p. 279) [Cette 2^e édition ne vit jamais le jour].

videntielle ? Cette témérité fit scandale ; pour se justifier, Curci adressa au pape un mémoire, publié deux ans plus tard dans la *Rivista Europea*, où il défendait ses opinions. Pie IX fit part de son mécontentement au religieux qui, d'abord, présenta des excuses, mais refusa, quand son mémoire devint public, de le désavouer. Retranché en 1877 de la Compagnie de Jésus, il obtint en 1891, après avoir rétracté ses erreurs, d'être admis de nouveau dans l'ordre.

Sans doute, Charles Raemy dut-il considérer ces deux hommes d'Eglise comme deux compagnons d'infortune, aptes de ce fait à le comprendre ; sinon, pourquoi aurait-il jeté son dévolu sur eux ? Il rédigea en janvier 1878 le brouillon d'une lettre commune aux deux prélates ; il y écrivait :

« J'ai entendu vanter votre haute science jointe à la piété la plus sincère... et cette intelligence des temps modernes dont vous avez donné de si éclatantes preuves... »¹⁴⁷

Après cette introduction, tout à l'honneur des deux hommes d'Eglise – n'incarnaient-ils pas pour lui le prêtre modèle, réunissant les qualités maîtresses dans l'exercice du sacerdoce : foi, science et modernité ? – Charles Raemy sollicite leur avis sur ses « Considérations », et dans la perspective de publier une deuxième version de son ouvrage, plus apte à franchir le cap de l'index. Avec Curci, il est vrai, il ne consultait pas un homme en odeur de sainteté¹⁴⁸. Ce dernier lui « adressa depuis Florence une carte postale très flatteuse »¹⁴⁹. Voilà tout ce que l'on sait.

On connaît, en revanche, le contenu de la lettre que lui fit parvenir l'évêque de Diakovo, au début de mars 1878. Charles Raemy y trouva consolation puisque l'évêque lui écrivait :

« J'ai lu votre volume et je l'approuve. Spécialement votre modération me plaît beaucoup. Selon ma conviction, les désirs des âmes vraiment catholiques et généreuses seront tôt ou tard exaucés, parce que la Providence a déjà commencé la réforme nécessaire... La Providence procède lentement dans les choses grandes... J'approuve cependant les tendances des écrivains éminents pour hâter les voies de la Providence. »¹⁵⁰

¹⁴⁷ Début de la lettre citée, *supra*, note 146.

¹⁴⁸ Malgré cela, l'abbé Raemy avait eu la maladresse de se réclamer de Curci auprès du vicaire général J.P. Chassot, expliquant, le 21 novembre 1877 : « A l'instar du R.P. Curci, le moment m'a semblé propice pour dire et pour entendre de bonnes vérités. » (AVeF, Fonds Marilley, dossier Ch. Raemy).

¹⁴⁹ C'est ce que rapporte Ch. Raemy, p. 225 de *Généalogie*.

¹⁵⁰ Dans *Généalogie...*, p. 225 à 256. Ch. Raemy a copié le contenu de la lettre que lui avait envoyée Mgr Strossmayer, le 4 mars 1878.

La lettre si humaine et si apaisante de Mgr Strossmayer sortit l'abbé Raemy, pour quelque temps au moins, du marasme dans lequel il croupissait. Elle lui permit surtout de briser le silence qui l'oppressait; c'est ainsi que Raemy lui confia cette plainte amère:

« Les fanatiques ultramontains ne peuvent me pardonner d'avoir combattu leurs préjugés et leur hypocrisie... »¹⁵¹

Cette confidence rend bien compte des sentiments qui animaient le malheureux abbé; à l'évidence, il s'estime victime de ceux dont il a dénoncé l'hypocrisie; c'est dire que la rétractation signée n'a nullement entraîné le regret de ses « fautes », elle a tout bonnement révélé cette dualité de conscience dénoncée par le P. Loyson.

* * *

La fin des échanges épistolaires entre Ch. Raemy et H. Loyson fut peu reluisante. Cette correspondance, qui avait tenté de nouer une sorte de dialogue œcuménique avant la lettre, s'acheva dans l'aigreur et le ressentiment, à la limite de l'injure. Mgr Marilley se fit le témoin de ses ultimes échanges, au su de Raemy et de Loyson¹⁵², ce qui révolta particulièrement l'ex-carme déchaussé. Mais peut-être ce dernier n'avait-il pas assez tenu compte des affres dans lesquelles se débattait le malheureux abbé, dont l'idée fixe était d'être réintégré dans l'exercice complet de ses fonctions ecclésiastiques¹⁵³. C'est à cette lumière qu'il faut considérer la fin de ses échanges avec Loyson et le rôle de « renégat »¹⁵⁴ qu'il fut amené à jouer. Il devient ainsi possible de rendre cette justice au pauvre abbé: il a voulu demeurer, à n'importe quel prix, attaché à

¹⁵¹ Ch. Raemy à Mgr Mermillod, 13 mai 1878 (*Généalogie...*, p. 282).

¹⁵² En effet, dès que Loyson fut convaincu de la dualité de conscience qui animait son correspondant, il cessa de s'adresser directement à lui, envoyant du coup ses lettres à l'évêché; ainsi Charles Raemy prenait connaissance, après son évêque, des lettres qui le concernaient, tout comme il lui soumettait celles qu'il destinait au P. Hyacinthe.

¹⁵³ Fin décembre 1877, Ch. Raemy fut autorisé à reprendre la célébration de la messe seulement. Ce n'est que le 21 mars 1878 qu'il recouvrait tous ses droits. Cependant il lui fallut obtenir encore l'accord de la Commission des Fonds Pies pour demeurer recteur de Bourguillon (accord obtenu le 12 avril 1878).

¹⁵⁴ Cf. chapitre 7 du mémoire, p. 258 à 261.

son sacerdoce, se résignant par là à confondre l’obéissance éclairée du chrétien avec la consigne aveugle du soldat. Mais son temps lui laissait-il le choix ?

Renouer avec le train-train quotidien, après son funeste coup d’éclat, telle fut la difficulté à laquelle se heurta le solitaire recteur de Bourguillon. C’est en ces termes qu’en janvier 1878, il fait le point sur sa situation :

« Je me suis condamné à l’isolement. Ayant rompu en visière avec l’ultramontanisme intransigeant, j’ai séparé ma cause de celle des pharisiens modernes... On sait maintenant ce que je suis et ce que je veux. Je suis un catholique sincère, soumis à l’Eglise dans tout ce qui concerne la foi et les mœurs, mais gardant mon indépendance d’esprit dans tous les autres domaines... ¹⁵⁵. »

Dès lors, Charles Raemy renonça à toute polémique « de ecclesia » et se détourna de ce sujet délicat, la réforme dont il rêvait pour l’Eglise. Ce catholique libéral selon Montalembert fixa son attention sur d’autres chevaux de bataille. Son intérêt se porta sur la « res publica ». Ce changement de cap coïncida avec l’élection du pape Léon XIII qui, selon Raemy,

« paraît être éclairé des lumières célestes pour ménager une réconciliation entre le Vatican et l’Italie, mais aussi entre l’Eglise et la société moderne. » ¹⁵⁶

Confiant en les destinées de l’Eglise et se contentant du rôle de témoin, il mit sa verve de publiciste au service d’autres causes. Se doutait-il que l’avenir reconnaîtrait l’éclatante modernité des catholiques libéraux ? Car, et c’est sur ces considérations que nous entendons finir, si on ne peut pas dire que les catholiques libéraux aient travaillé directement pour Vatican I, on peut assurer qu’ils annoncent les positions ecclésiologiques de Vatican II. Aujourd’hui, en effet, l’essentiel de leur programme est réalisé : la liberté de culte, la séparation de l’Eglise et de l’Etat, la liberté de l’enseignement, de la presse, la liberté d’association. Ils ont eu le mérite, avant l’encyclique *Mystici Corporis* (de 1943) et l’œuvre de Vatican II, d’envisager avec toute l’attention requise les relations de l’Eglise avec le monde temporel, et de remettre en pleine valeur l’aspect mystique et surnaturel de l’Eglise ¹⁵⁷.

¹⁵⁵ Ch. Raemy à l’abbé Margueret – rare confrère à ne lui avoir pas tourné le dos –, le 10 janvier 1878 (Copie de cette lettre : Généalogie..., p. 283).

¹⁵⁶ Ch. Raemy à Mgr Mermillod, 13 mai 1878 (Généalogie..., p. 282).

¹⁵⁷ Actes du colloque de Grenoble sur les catholiques libéraux, p. 419, 351 et 419.

Si nous considérons le dénominateur commun des catholiques libéraux : le souci intellectuel, le respect à l'égard de la libre expression, le souci du respect de la conscience, la volonté de conciliation avec ce qu'il y a de plus légitime, l'adhésion au pluralisme, le respect du dialogue¹⁵⁸..., une évidence apparaît : il fallait que l'abbé Raemy fût catholique libéral pour tenter de jeter un pont vers un tenant du vieux-catholicisme. Ce faisant – et les remous que suscita son amitié avec Loysen sont très révélateurs de l'époque – il connut l'ostracisme de tout un clergé en faction et goûta au calice amer de la marginalisation.

¹⁵⁸ Ibid., p. 558.